



Association
Maisons d'Accueil
Marcel Boussac

EHPAD "ANNE ET JEAN-MARIE COMPAS"
96, RUE DE LA ROCHE GUÉRIN
88000 DINOZE

TÉL: 03.29.82.44.81
FAX: 03.29.35.40.56



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

EPINAL-SIEGE SOCIAL: 15. RUE ARISTIDE BRIAND 88000 EPINAL / TÉL:03.29.35.34.68 / FAX: 03.29.82.93.15
DINOZE-EHPAD: 96, RUE DE LA ROCHE GUÉRIN 88000 DINOZE / TÉL: 03.29.82.44.81 / FAX:03.29.35.40.56

PREAMBULE

Dans ce rapport d'activité, vous trouverez les éléments marquants de l'année 2022 tant dans le domaine social que dans le domaine médico-social.

L'année 2022 était en demi-teinte, nous avons subi une période difficile en termes de recrutement, ce qui nous a conduit à fonctionner avec des intérimaires. A cela s'est greffée la gestion de deux évènements indésirables graves, la canicule et la crise énergétique ainsi que la médiatisation des actes de maltraitance en EHPAD qui donne une image stigmatisante des EHPAD en général.

L'engagement de l'ensemble du personnel nous a permis de dépasser ces encombres et surtout sans incidence pour les résidents, leur permettant de vivre paisiblement chez eux.

Heureusement, nous avons atteint nos objectifs avec les Thérapies Non Médicamenteuses, la reprise des PAP, les actions mises en place dans le cadre de la Qualité de Vie au travail et le développement de nos partenariats qui sont de vrais supports et une complémentarité dans la prise en charge des résidents.

Notre métier a pour vocation, des valeurs humaines essentielles qui sont véhiculées au sein de l'association Marcel Boussac. Le partage qui nous rassemble pour créer une équipe solide, efficace et ayant le même objectif qui est le bien-être des résidents.

Mes remerciements s'adressent :

Aux résidents et à leurs proches pour la confiance qu'ils nous attribuent et leurs messages de remerciements.

A la Direction Générale qui nous accompagne dans nos projets.

Aux membres du Conseil d'administration qui se consacrent pleinement à l'évolution de nos pratiques.

Aux partenaires institutionnels et associatifs avec qui nous travaillons en étroite collaboration.

A la ville de Dinozé et toutes les Directions pour leur collaboration.

Nadia Claudel

Directrice d'Etablissement

Raison sociale	EHPAD « Anne et Jean-Marie COMPAS » Association Maisons d'Accueil Marcel Boussac (A.M.A.M.B)
Adresse (aussi adresse de facturation)	96, rue de la Roche Guérin 88 000 DINOZE
Coordonnées	Tél : 03.29.82.44.81 FAX : 03.29.35.40.56
Type d'établissement	Etablissement Médico-Social: EHPAD
Nature juridique de la structure	Secteur privé à but non lucratif Association Maisons d'Accueil Marcel Boussac (A.M.A.M.B)
Autorisation	Arrêté N°2004/19 du 04 février 2004 autorisant : 1/le fonctionnement en tant qu'EHPAD pour les 18 places de la maison de retraite existante 2/ la transformation de la maison de retraite de 18 places en EHPAD de 55 places autorisés après travaux 4 janvier 2017 : Renouvellement d'autorisation
CPOM	58 places d'hébergement permanent dont 11 en Unité de vie protégée.
Tarifification	Ternaire : Le résident au titre de l'hébergement Le Conseil départemental au titre de la dépendance + participation du résident sous la forme d'un ticket modérateur (dotation dépendance) L'ARS au titre du soin (dotation soin)
Aide sociale	Pour la totalité de la capacité
CODE FINESS Entité juridique AMAMB	88 078 54 49
Code FINESS EHPAD	88 078 36 34
Code NAF	87.10A - Hébergement médicalisé pour personnes âgées
SIRET	452 139 561 00024
Région ARS	Grand Est
Président du Conseil d'administration	Colette MARCHAL

<p>Le siège social (Voir organigramme ci-joint).</p>	<p>Le siège social est situé au 15 rue Aristide Briand à Epinal</p> <p>Lieu de la capacité juridique de l'association, interface entre le stratégique (Assemblée générale et Conseil d'administration) et l'organisationnel (les établissements et services). Il garantit la mise en œuvre de l'objet social de l'association, la cohérence des projets institutionnels.</p> <p>Sous la responsabilité de son Directeur Général, il assure les services supports de paie, de comptabilité et de ressources humaines.</p> <p>Directeur Général: Emmanuel MULLER</p>
<p>Médecin coordonnateur</p>	<p>Dr JOS Sonia</p>
<p>L'établissement et son personnel</p>	<p><u>Service administratif</u></p> <p>1 ETP Directeur d'établissement : Nadia CLAUDEL</p> <p>0,50 ETP secrétaire</p> <p><u>Service restauration</u></p> <p>1 ETP Chef cuisinier</p> <p>1 ETP Cuisinier</p> <p>0,50 ETP Agent de restauration</p> <p><u>Service hôtelier</u></p> <p>0,5 ETP Maîtresse de maison</p> <p>10,02 ETP ASH- Agents de collectivité-Agent de lingerie</p> <p>1 ETP Ouvrier d'entretien référent</p> <p>0,50 ETP Ouvrier d'entretien</p> <p><u>Service de soins</u></p> <p>0.40 ETP Médecin coordonnateur</p> <p>0,8 ETP IDEC</p> <p>3,7 ETP IDE</p> <p>16,5 ETP AS-AMP</p> <p><u>Psychologue</u></p> <p>0.20ETP</p> <p><u>Service animation</u></p> <p>1 ETP animatrice coordinatrice</p>

TABLE DES MATIERES

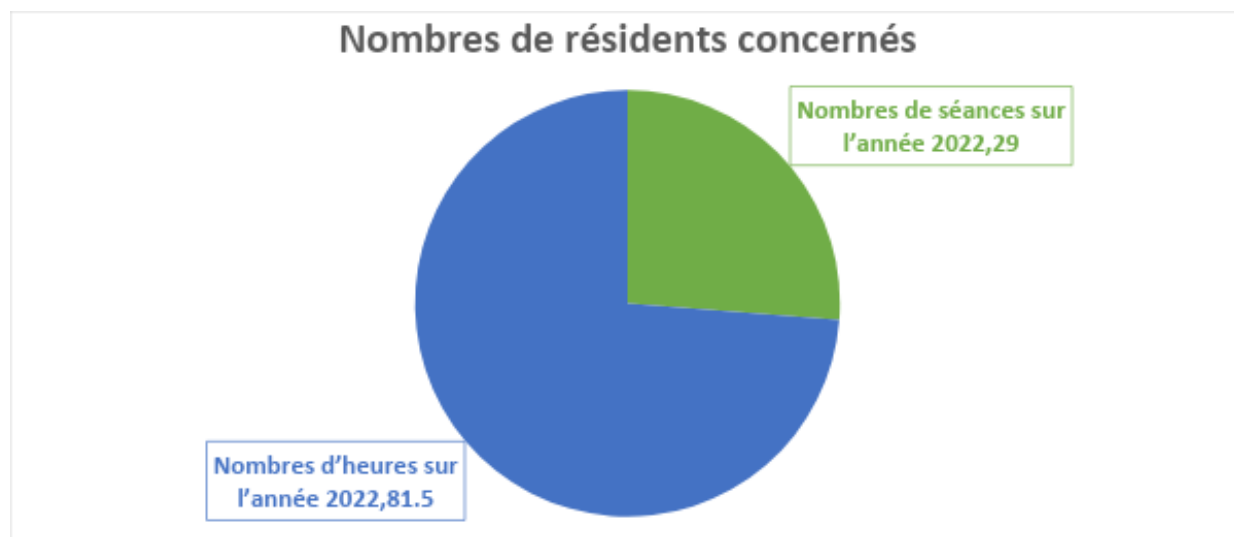
TABLE DES MATIERES

Préambule.....	2
Table des matières	5
Lexique.....	9
Présentation de l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS.....	10
Histoire de l'établissement et de l'A.M.A.M. B	10
L'agrément de l'établissement	11
LES PERSONNES ACCUEILLIES	12
Les entrées et les sorties	12
les admissions.....	13
LES SORTIES.....	14
le profil des personnes accueillies	14
Repartition hommes/femmes.....	14
Typologie des pathologies.....	14
ANCIENNETE.....	15
MESURES DE PROTECTION	15
Problématiques de santé des personnes accueillies.....	15
Les indicateurs.....	15
Les chutes	15
les contentions	16
LES TROUBLES DU COMPORTEMENT	16
LA DOULEUR	17
NUTRITION-ETAT BUCCO-DENTAIRE	17
LES ESCARRES.....	18
LA GESTION DU RISQUE INFECTIEUX.....	18
LES VACCINATIONS	18
Données relatives à l'activité	19
Les hospitalisations	19
L'accueil des visiteurs.....	19
Les visites d'établissement ou contacts.....	19
LA CONDUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT.....	20

Construction et mise en oeuvre des projets individualisés.....	20
Les objectifs du projet personnalisé.....	20
La mise en oeuvre du projet d'accompagnement personnalisé.....	20
Bilan de l'année.....	20
Les accompagnements au service des projets individualisés.....	21
L'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne.....	21
L'accompagnement à la vie affective.....	21
Les relations avec la famille et l'entourage.....	21
LES ACTIVITES AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISES.....	21
Les activités artistiques et culturelles.....	22
Les activités motrices.....	23
Les activités de maintien des acquis.....	23
L'ouverture à l'environnement en fonction des projets individualisés.....	26
Exercice de la citoyenneté et inclusion.....	26
Election présidentielle.....	26
le Tri sélectif.....	26
ECHANGES CULTURELS.....	26
Participation à la vie sociale.....	27
Les partenariats au service des projets individualisés.....	28
Le soin et le prendre soin.....	29
Les actions autour du bien être.....	29
LES THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES.....	29
La prévention et l'accès aux soins.....	31
LA IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE.....	31
Mesure de la fonction rénale.....	31
L'accès aux soins spécialisés (les soins spécialisés).....	32
L'accompagnement psychologique.....	32
Partenariat et réseau au service de l'accompagnement.....	32
Les projets spécifiques.....	32
Inscription dans le réseau.....	33
Les partenaires médico-sociaux.....	33
L'EXPRESSION DES USAGERS.....	35
Le conseil de la vie sociale.....	35
Les enquêtes de satisfaction/ Groupes de paroles ou d'expression.....	35

La commission menu	35
La commission pré-CVS	35
La commission pré-menu	35
Les enquêtes de satisfaction	35
LA VIE DE L'ÉTABLISSEMENT	36
Les animations ponctuelles :	36

Les fêtes



.....	36
Les événements	37
LES RESSOURCES HUMAINES	39
Les organigrammes	39
Le recrutement.....	40
Ancienneté, pyramide des âges et absentéisme.....	40
Les mouvements.....	41
Absentéisme	42
L'encadrement.....	42
La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC).....	43
La qualité de vie au travail	43
L'accueil des stagiaires	45
La politique de formation.....	45
Les instances représentatives du personnel.....	46
LA DÉMARCHE QUALITÉ	47
Gestion des risques.....	47
Groupes de travail ou projets spécifiques	47
Auto évaluation	47

Communication	48
La boutique ambulante	48
Les projets	49
La cantine scolaire.....	49
Les appels à projet.....	50
LES INVESTISSEMENTS	50
Conclusion.....	52
Annexes	1
Exploitation questionnaires de satisfaction résidents 2022.....	1
Les différentes étapes de l'enquête	1
Enquêtes de satisfaction à destination des résidents	1
Cinq grands thèmes composent le questionnaire de SATISFACTION :	1
Ecoute et information	2
Hébergement et cadre de vie	3
Animation et vie sociale	3
Soins et accompagnement	5
Restauration	6
Exploitation questionnaires de satisfaction familles, proches et représentants légaux 2022 .	8
Les différentes étapes de l'enquête	8
Accueil et communication.....	9
L'accompagnement	10
Vie sociale et culturelle	10
L'hébergement	11
La restauration.....	12
La santé	13
Le Conseil de la Vie Sociale	14
Questions diverses.....	15

LEXIQUE

AES : Accompagnant Éducatif et Social

APF : Association des Paralysés de France

ARS : Agence Régionale de Santé

A.M.A.M.B: Association Maisons d'Accueil Marcel Boussac

AMP : Aide Médico-Psychologique

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

COFIL : Comité de Pilotage

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CVS : Conseil de la Vie Sociale

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes

EMH: Equipe Mobile d'Hygiène

ERP : Etablissement Recevant du Public

ESSMS : Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux

HAS : Haute Autorité de Santé

IDEC : Infirmière Diplômée d'Etat Coordinatrice

PRS : Plan Régional de Santé

SAPAT : Service d'Aide à la Personne et aux Territoires

SRS : Schéma Régional de Santé

UVP : Unité de Vie Protégée

PRESENTATION DE L'EHPAD ANNE ET JEAN-MARIE COMPAS

HISTOIRE DE L'ETABLISSEMENT ET DE L'A.M.A.M. B

L'Association Maisons d'Accueil Marcel Boussac, A.M.A.M.B, trouve ses origines au sein du groupe industriel textile Boussac, créé en 1911 et dirigé par Marcel BOUSSAC. En 1947, Marcel BOUSSAC recrute Jean-Marie COMPAS, à qui il demande de travailler "pour que ses ouvriers soient plus heureux". De multiples actions à destination des salariés du groupe BOUSSAC seront alors progressivement mises en œuvre, notamment sur les sites de Dinozé, Moyennoutier, Rambervillers et Thonon-Les-Bains (74) sur lesquels, l'A.M.A.M.B délivre aujourd'hui ses prestations d'hébergement et d'accompagnement.

Propriété achetée en février 1948 par le groupe Marcel BOUSSAC, le site de Dinozé concrétise le projet d'ouverture d'une maison d'accueil pour les personnes isolées, âgées et/ou présentant des difficultés psychiatriques stabilisées. Le 1er mai 1948, cette maison d'une capacité de 20 lits a ouvert ses portes.

En 2004, le site de Dinozé se restructure en EHPAD. Les travaux de démolition et de restructuration de l'EHPAD s'effectueront entre 2004 et 2007 pour aboutir à l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS d'une capacité de 55 lits, dont 10 en Unité de Vie Protégée (UVP).

En 2011, 3 places d'hébergement temporaire seront accordées par les financeurs et en 2014, à la demande de l'EHPAD, ces 3 places seront transformées en hébergement permanent.

Ainsi en 2016, l'EHPAD dispose d'une capacité d'accueil de 58 places, dont 11 à l'UVP.

L'A.M.A.M.B est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, constituée le 24 décembre 2003 et dont la déclaration a été effectuée à la Préfecture des Vosges le 06 janvier 2004 par Jean-Marie COMPAS.

L'A.M.A.M.B propose des prestations d'hébergement et d'accompagnement pour les personnes handicapées par la maladie psychique et/ou psychiatrique et pour les personnes âgées dépendantes. Aujourd'hui, L'A.M.A.M.B exploite 183 places d'hébergement permanent, 12 places d'accueil de jour, 2 places d'accueil temporaire et emploie 144 salariés.

Le but de l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS est d'assurer aux Résidents un accompagnement individualisé et de qualité en favorisant la participation à la vie sociale et culturelle et en maintenant l'autonomie. Ainsi, le Résident est sujet et donc, acteur et centre de son accompagnement.

L'AGREMENT DE L'ETABLISSEMENT

Le renouvellement de l'autorisation a été délivrée le 27 janvier 2017 par arrêté d'autorisation ARSN°2017-0254/CD PDS N°2017-120 du 24 janvier 2017. Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a été signé le 29 octobre 2019.

L'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS se doit de procéder à l'évaluation des ESSMAS au premier trimestre 2024. Pour cela, l'établissement a réalisé l'auto évaluation sus le nouveau référentiel de l'HAS.

L'établissement s'inscrit en outre dans les orientations politiques régionales et départementales contenues principalement dans :

- ✓ Le schéma départemental handicap et autonomie 2016-2021 du Conseil Départemental des Vosges
- ✓ Le Plan Régional de Santé (PRS) 2018-2028. Il s'appuie par ailleurs sur l'ensemble des recommandations de bonnes pratiques publiées par les agences compétentes (ANESM, HAS)

LES PERSONNES ACCUEILLIES

Selon l'arrêté du 26 avril 1999 modifié par arrêté du 13 août 2004 qui fixe le cahier des charges des EHPAD, la première mission d'un EHPAD est d'être un lieu de vie et d'animation, en complément des missions de préservation de l'autonomie physique, psychique et sociale, de compensation du handicap et de soins.

L'EHPAD s'appuie sur la valeur fondamentale de l'A.M.A.M. B qui est **l'aide aux personnes dans le respect des valeurs humaines** et avec l'objectif de pérenniser et développer l'accueil et la prise en charge des Résidents et des familles dans une démarche de qualité.

Les missions prioritaires de l'établissement sont l'accueil, la communication, l'accompagnement individuel et la démarche qualité.

LES ENTREES ET LES SORTIES

La commission d'admission réunit régulièrement la directrice, l'infirmière coordinatrice et le médecin coordonnateur.

Une visite d'établissement est proposée pour la famille et le résident si ce dernier est en capacité de se déplacer. Ce moment convivial est une étape essentielle pour l'instauration d'une relation de confiance. Elle est planifiée et réalisée par la Maîtresse de maison. Avec toute son écoute et sa disponibilité, elle présente la structure, le fonctionnement et l'équipe. Cette visite s'accompagne d'un rendez-vous avec la directrice pour les démarches administratives. Lors de cet entretien, la directrice s'assurera également du consentement de la personne à son entrée en EHPAD, en présence de son représentant légal le cas échéant.

S'il y a une réservation, la famille peut venir au préalable personnaliser la chambre avec des effets personnels, une télévision ou des petits meubles.



LES ADMISSIONS

Après validation par la directrice, la date d'entrée est fixée en fonction de l'organisation des services d'amont et d'accueil, et de préférence l'après-midi entre 14H00 et 14H30 afin de pouvoir accueillir le nouveau résident dans de bonnes conditions. L'entrée est pilotée par l'IDEC.

L'accueil en EHPAD est un moment crucial, c'est pour cela que le personnel se doit d'apporter toute l'attention nécessaire. Le nouveau résident se verra attribuer un cadeau de bienvenue ainsi que le dernier journal mensuel. Son nom est apposé sur la porte de la chambre et sa boîte aux lettres.

Le résident est accueilli par un soignant en poste, et l'équipe présente au moment de l'admission. Un(e) infirmier(e) est toujours présent le jour de l'entrée pour assurer et organiser la prise en charge médicale. Un(e) aide-soignant(e) aidera le résident à s'installer et lui expliquera le fonctionnement et la vie de l'établissement.

La personne accueillie est toujours présentée aux résidents de l'EHPAD. Un article dans le journal mensuel lui sera réservé.

L'animatrice coordinatrice et le médecin coordonnateur se présenteront les premiers jours afin d'expliquer les animations et la prise en charge médicale.

Pendant les quinze premiers jours, les soignants évaluent l'autonomie et les besoins pour réajuster au plus juste la prise en charge. Le résident se familiarisera petit à petit à son nouveau lieu de vie.

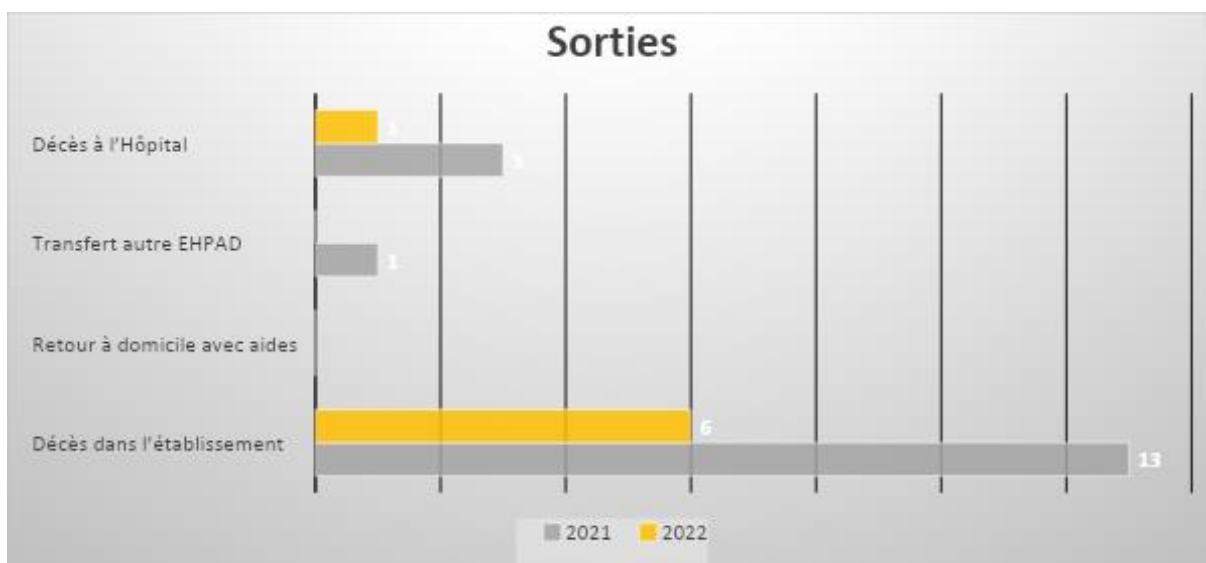
	2020	2021	2022
Nombre de premières admissions	23	18	7
Dont nombre de femmes	17	15	2
Dont nombre d'hommes	6	3	5
Âge moyen des résidents à leur entrée	87,78	87	81,14

La commission d'admission réunit régulièrement la directrice, l'infirmière coordinatrice et le médecin coordonnateur.

La moyenne d'âge évolue chaque année, les nouveaux résidents accueillis en 2022 présentent une charge en soins médicaux et paramédicaux plus lourde. (Soins techniques, surveillance médicale plus soutenue, poly pathologies ..., ce qui nécessite un suivi médical plus soutenu (avec une disponibilité des médecins généralistes qui diminue) et une plus grande mobilisation des équipes IDE/AS et AMP/AES en termes de surveillance et de soins techniques).

LES SORTIES

Avec 17 sorties en 2021, l'année 2022 voit un repli raisonnable. D'avril à décembre, nous n'avons subi aucun décès.



LE PROFIL DES PERSONNES ACCUEILLIES

REPARTITION HOMMES/FEMMES

L'établissement accueille 58 résidents répartis de la manière suivante :

	2021		2022	
	Effectif	Moyenne d'âge	Effectif	Moyenne d'âge
Hommes	24,14 % (14)	85	27,59 % (16)	83,13
Femmes	75,86 % (44)	89,57	72,41 % (42)	91,05
Total	100,00% (58)	88,47	100,00% (58)	88,86

TYPOLOGIE DES PATHOLOGIES

Le virage domiciliaire génère une population accueillie de plus en vieillissante souffrant de polyopathologies.

Le PATHOS et le GIR en sont la preuve.

	2020	2021	2022
Dernier PMP de l'année	173	180	207
Nombre de patients	56	58	58
Total SMTI	3	6	7

Date du dernier PMP validé ARS		08/09/2018	
Dernier PMP exporté		243	

Le profil des personnes accompagnées réparties en fonction des GIR (1 à 6).

	2020	2021	2022
Dernier GMP de l'année	687	689	732
Nombre de personnes au total	56	58	58
Nombre de femmes	41	44	42
Nombre d'hommes	15	14	16
Nombre de GIR 1	12	6	9
Nombre de GIR 2	21	22	25
Nombre de GIR 3	12	15	12
Nombre de GIR 4	8	12	10
Nombre de GIR 5	1	2	1
Nombre de GIR 6	1	1	1
Date du dernier GMP exporté		24/01/2018	
Dernier GMP exporté		711	

ANCIENNETE

Au cours de l'année 2022, la durée moyenne de séjour (DMS) au sein de l'établissement : 1811,88 jours par résident.

MESURES DE PROTECTION

Le nombre de résidents bénéficiant d'une mesure de protection dans l'établissement est de 11.

- 5 résidents sont sous curatelle renforcée
- 6 résidents sous tutelle

PROBLEMATIQUES DE SANTE DES PERSONNES ACCUEILLIES

LES INDICATEURS

LES CHUTES

L'établissement a mis en place une réflexion sur le bénéfice/risques sur l'utilisation des contentions.

Toute contention fait l'objet d'une prescription avec durée mentionnée et fait l'objet d'une réévaluation médico-soignante.

	2020	2021	2022
Nombre de chutes	253	147	199
Nombre de résidents ayant chuté	47	48	37
Nombre de résidents chuteurs ayant bénéficié d'un suivi individuel	47		37
Nombre de chutes ayant entraîné un passage aux urgences	3	3	10

Chaque chute est signalée même s'il n'existe pas de conséquence immédiate pour permettre l'analyse des causes et la surveillance à court et moyen terme.

En 2022, on observe que le risque de chute concerne la totalité des résidents accueillis et que les "chuteurs" à domicile restent très à risque en institution malgré la mise en place des mesures de prévention. La vigilance reste de mise surtout lors d'évènements de santé intercurrents (infection par exemple). Les chutes avec fracture ont représenté 3 % du total des chutes de l'année.

LES CONTENTIONS

	2020	2021	2022
Nombre de prescriptions de contention	37	40	23
Nombre de prescriptions contentions avec barrières	29	30	23
% de prescription de contention avec barrière par rapport au nombre de prescriptions de contention	78%	75%	78 %
Nombre de prescriptions de contentions physiques hors barrières	8	10	5

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT

Des actions mises en œuvre pour la prise en charge des résidents avec troubles du comportement (architecturales, techniques non médicamenteuses, organisationnelles, etc...).

	2020	2021	2022
Nombre de résidents malades Alzheimer et apparentés avec traitement neuroleptique	2	3	3
Nombre de résidents malades Alzheimer et apparentés	18	24	31
Nombre de résidents avec benzodiazépine à 1/2 vie longue	3	1	1
Nombre de résidents dont la prescription a été évaluée à l'entrée	21	58	58
Nombre de résidents dont la prescription a été évaluée au moins une fois dans l'année (hors entrée)	58	45	52

LA DOULEUR

Un dépistage systématique de la douleur est fait dès l'admission et tout au long du séjour en fonction des situations. Les réévaluations de traitement s'appuient sur les évaluations des soignants au cours des soins, ou à la demande des résidents concernés.

	2020	2021	2022
Nombre de résidents sous antalgiques ayant eu une évaluation de douleur avec échelle	5	11	28
Nombre de résidents sous antalgiques	58	66	28

28 résidents prennent des antalgiques quotidiennement, mais une vingtaine de résidents ont des prescriptions "occasionnelles" gérées par les IDE.

NUTRITION-ETAT BUCCO-DENTAIRE

L'évaluation de l'état bucco-dentaire s'intègre dans le bilan de l'état nutritionnel du résident lors de son admission. Un dentiste référent chez qui le résident sera adressé en cas de besoin est désigné. Un partenariat avec un cabinet dentaire proche de l'établissement a été mis en place afin de favoriser la prise en charge rapide des résidents.

	2020	2021	2022
Nombre de résidents ayant eu un bilan bucco-dentaire dans l'année	2	6	25

Nombre de protocoles mis en œuvre pour résidents dénutris ou à risque de dénutrition	15	25	18
Nombre de résidents ayant eu un risque de dénutrition	3	25	6

LES ESCARRES

	2020	2021	2022
Nombre d'escarres	8	10	3
Nombre de résidents ayant acquis une escarre dans l'établissement	0	2	1
Nombre de résidents ayant acquis une escarre en dehors de l'établissement	0	4	2

Les mesures de prévention mises en place (Matelas et matériel de prévention, évaluation régulière de l'état cutané, prévention de la dénutrition, mobilisation des résidents...) permettent de réduire considérablement le risque d'apparition de complications liés à un alitement prolongé. Les résidents "à risque" bénéficient dès leur entrée de mesures de prévention (Matériel, alimentation, soins spécifiques) et un suivi de l'état cutané est assuré quotidiennement.

LA GESTION DU RISQUE INFECTIEUX

Concernant le COVID 19 et la grippe, on ne note pas d'épisodes épidémiques au cours de l'année 2022.

Une collaboration avec l'Équipe Mobile d'Hygiène est programmée pour l'année 2023. Cela nous permettra une analyse plus poussée des différents types d'infections rencontrées, de travailler sur leur prévention mais aussi de renforcer les bonnes pratiques au sein des équipes.

LES VACCINATIONS

Essentiellement la Covid 19 en cours d'année et la grippe saisonnière à l'automne.

3 séances de vaccination COVID 19 ont été organisées en 2022.

La vaccination contre le pneumocoque commence à être proposée de façon plus systématique aux résidents, conformément aux recommandations en cours.

	2020	2021	2022
Nombre de résidents ayant bénéficié d'une vaccination antigrippale	56	56	57

Nombre de résidents ayant bénéficié d'une vaccination COVID 19		57	58
Au 31/12/22 : nombre de résidents ayant un cycle vaccinal de 3 doses (cycle complet)		52	56

CONSTATS D'EVOLUTION

Les résidents, pendant toute la période de pandémie Covid ont été, dans l'ensemble, très favorables à la vaccination et aux différents rappels.

La vaccination contre la grippe fait maintenant partie des habitudes de chacun à l'automne. Un long travail de sensibilisation des professionnels a été mené et continue, ce qui nous a permis de diminuer sensiblement les cas d'infections respiratoires graves depuis plusieurs années, au cours de la période hivernale, en association avec le port du masque bien sûr depuis le printemps 2020.

DONNEES RELATIVES A L'ACTIVITE

LES HOSPITALISATIONS

LES HOSPITALISATIONS	2020	2021	2022
Nombre total d'hospitalisations	32	45	59
Nombre de résidents hospitalisés	16	28	30
Nombre d'hospitalisations non programmées	28	34	51
Nombre de résidents en hospitalisation non programmée	15		5
Nombre d'hospitalisations la nuit	12	10	6
Nombre de résidents hospitalisés la nuit	11	8	3
Nombre de jour total d'hospitalisation	90	160	180

L'ACCUEIL DES VISITEURS

LES VISITES D'ETABLISSEMENT OU CONTACTS

Les visites pour les résidents peuvent se faire de 14 h 00 à 18 h 30 chaque jour et sur demande le matin.

Les visites concernant l'établissement s'organisent sur rendez-vous.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

✉ : secretariat-dinoze@amamb.fr

☎ : Tél : 03.29.82.44.81 Fax : 03.29.35.40.56

LA CONDUITE DE L'ACCOMPAGNEMENT

CONSTRUCTION ET MISE EN OEUVRE DES PROJETS INDIVIDUALISES

LES OBJECTIFS DU PROJET PERSONNALISE

Le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) s'inscrit dans le droit fil de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

Le projet d'accompagnement personnalisé est fondé sur les valeurs humaines et essentielles qui dictent la prise en charge de la personne âgée dans un lieu de vie, qui sont :

- La dignité des soins
- La confidentialité
- Le respect de l'autonomie
- La prise en compte de l'histoire de vie de la personne et de sa famille.
- L'avis de la personne et de son entourage.

Le projet d'accompagnement personnalisé est à l'écoute des besoins, attentes et désirs de la personne âgée. Il nécessite une évaluation pluridisciplinaire, une mise en place d'un plan d'actions validé par la personne âgée et des étapes majeures de l'accueil à l'évaluation. La participation de l'usager est déterminante dans la satisfaction de sa prise en charge.

Le PAP permet de poser clairement les termes du compromis entre le respect de la liberté de choix des prestations par le résident et la mission de protection des usagers qui relève de l'ESSMS.

LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

Environ un mois après l'entrée du résident, le PAP est initié par le soignant référent et ensuite élaboré en réunion pluridisciplinaire. Avant d'être proposé à la signature du Résident et/ou de son référent légal en présence éventuellement de la personne de confiance, il sera validé par le médecin coordonnateur, l'IDEC ou la psychologue, qui veillent à ce que rien dans ce projet ne porte atteinte à la dignité de la personne pour laquelle il a été élaboré.

Le projet personnalisé comprend différents volets, tels que la vie quotidienne, la vie sociale, les soins, le soutien psychologique et l'accompagnement en fin de vie.

La soignante référente effectuera dès que nécessaire une réévaluation et sera la garante de la pérennisation du PAP au quotidien.

BILAN DE L'ANNEE

Les projets, bien que mis en application au quotidien pour chaque résident n'ont pu être réalisés en équipe pluridisciplinaire que depuis novembre 2022, en raison de plusieurs postes vacants au niveau du personnel soignant.

A terme, nous souhaitons que ces PAP soient tous réalisés et actualisés. L'investissement du salarié référent doit maintenir le lien et valoriser l'idée d'un partenariat. Ils devront également réévaluer la pertinence du projet et le modifier si besoin pour qu'il reste réaliste. Ce concept de

personnalisation sera la pierre angulaire de la qualité de vie dans la mesure où il implique que chaque PAP soit basé sur les attentes de la personne et non seulement sur ses besoins.

LES ACCOMPAGNEMENTS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISES

L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES ACTES DE LA VIE QUOTIDIENNE

L'ensemble du personnel est à la disposition des résidents lorsqu'un besoin d'aide est nécessaire que ce soit au niveau alimentaire, du soin, de l'animation ou encore dans les déplacements au sein de l'établissement, selon les compétences de chacun.

L'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE AFFECTIVE

Certains résidents se trouvent être encore en couple, le respect de l'intimité est préservé.

Les visites ont pu reprendre normalement avec des repas proposés aux proches sur l'EHPAD.





LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE ET L'ENTOURAGE

L'accompagnement de la famille débute au moment de la préadmission. Le lien entre la famille et le résident doit être conservé pour faciliter la transition dans son nouveau lieu de vie.

La clé de voûte est la communication. Les enquêtes de satisfaction démontrent ce point fort de l'établissement. La Direction, le médecin coordonnateur et l'IDEC reçoivent dès que nécessaire l'entourage de la personne accompagnée. L'ensemble du personnel prend en considération la famille et/ ou l'entourage dans l'accompagnement du résident.

LES ACTIVITES AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISES

ANIMATIONS Semaine 1 (Semaines paires)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	10h30 Gym Siel Bleu avec Hadrien  Salle animation	10h30 Remue Méninges avec Nadège  Salle animation	10h30 Jeux de Lettre avec Françoise G.  Salle animation	10h30 Epluage des légumes  10h30 Boutique Ambulante Couloirs		
14h30 Jeux avec Elisabeth, Christiane, Agnès et Blandine  Salle animation	14h Atelier "Bien être" avec Isabelle (individuel)  En chambre	14h30 Accompagnements individuels  avec Dominique En chambre 14h30 Géographie et Chi Kung avec Christian En chambre	14h30 Bricolage avec Martine  Salle animation	15h Bouger en s'amusant avec Anne Marie  salle animation		

Les animations hebdomadaires

Nombres de séances sur l'année 2022 : 449

Nombres d'heures sur l'année 2022 : 339

Nombres de résidents concernés : 3254

LES ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Géographie et Chi Kung

Un bénévole propose des animations culturelles à la découverte de différents pays. Les séances comprennent également une partie de Chi Kung très appréciée des résidents.

Bricolage

Les résidents sont invités à participer à la fabrication de décorations pour diverses occasions, fêtes ou saisons. Quelques résidentes font du tricot ou des pompons.

ANIMATIONS Semaine 2 (Semaines impaires)

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	10h30 Gym Siel Bleu avec Hadrien  Salle animation		10h30 Jeux de Lettre avec Françoise G.  Salle animation	10h30 Epluage des légumes  Salle à manger		
14h30 Jeux avec Elisabeth, Christiane, Agnès et Blandine  Salle animation	14h Atelier "Mieux être" avec Aurélie  En chambre	14h30 Accompagnements individuels  avec Dominique En chambre 14h30 Géographie et Chi Kung avec Christian En chambre	14h30 Bricolage avec Martine  Salle animation	15h Bouger en s'amusant avec Anne Marie  salle animation		

Informatique

Les séances d'informatique sont assurées par 2 bénévoles. Les résidents découvrent ou redécouvrent l'utilisation de l'outil informatique, téléphone, tablette.

LES ACTIVITES MOTRICES

Bouger en s'amusant

L'activité est un temps où les résidents sont invités à réaliser des mouvements simples et accessibles, des jeux de balles, des jeux de lancer.

Gym Siel bleu EHPAD et UVP

Avec l'intervention de l'animateur de l'Association Siel Bleu, les résidents bénéficient de gym adaptée avec des exercices en adéquation avec les besoins et les capacités des personnes. L'été, les structures du parc sont utilisées. Les séances sont hebdomadaires et à l'Unité de vie Protégé, les séances sont tous les 15 jours.

LES ACTIVITES DE MAINTIEN DES ACQUIS

Jeux

Tous les lundis à 14h30, quatre bénévoles proposent aux résidents des jeux de société. Une table de joueurs de Loto et une table de joueurs de Scrabble ou de Triomino.

Jeux de lettres

Tous les jeudis matin à 10h30, Françoise, bénévole Blouses Roses, vient proposer des jeux avec les lettres.

Remue-Méninges

La mémoire, la réflexion et l'attention des résidents sont sollicitées par l'intermédiaire de jeux d'observation, de réflexion et de mémoire. C'est un moment d'échange également.

Epluchage légumes

En 2022, l'épluchage des légumes a pu reprendre. Un petit groupe de 4 résidents y participe chaque semaine.

Accompagnements individuels

Une bénévole propose des visites auprès des résidents les plus seuls ou en demande (discussion, lecture, balade dans le parc) ; elle s'adapte aux demandes.

Animations cognitives à l'UVP (jeux, puzzles, jeux réflexion)

A l'Unité de Vie Protégée - Espace Guillemette, les animations sont assurées par les Aides Médico-Psychologiques qui proposent des animations toute la semaine. Les animations sont individuelles ou en petits groupes de 3 à 5 personnes.

- Éphéméride
- Lecture du Journal
- Les ateliers thérapeutiques
- Jeux de balles, ballons, jeux de quilles
- Bricolage
- Musique, chant et danse





L'OUVERTURE A L'ENVIRONNEMENT EN FONCTION DES PROJETS INDIVIDUALISES

EXERCICE DE LA CITOYENNETE ET INCLUSION

ELECTION PRESIDENTIELLE



Nos aides-soignantes ont pu accompagner quelques résidents de notre établissement afin de rendre effectif le droit de vote.

Les résidents ont néanmoins la possibilité de voter accompagnés de leur famille ou encore par procuration.

LE TRI SELECTIF



En 2022, a été mis en place le tri des déchets avec l'installation de bacs de compostage à l'EHPAD et l'UVP. Une séance de sensibilisation a été organisée par SICOVAD pour le personnel et les résidents intéressés.

ECHANGES CULTURELS



Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche.



PARTICIPATION A LA VIE SOCIALE

Crèches

Le partenariat avec la crèche de Dinozé devait reprendre en fin d'année 2022, cela n'a pas pu se faire et c'est en février 2023 que la première rencontre est prévue.

Ecole

L'école de Dinozé est un partenaire pérenne de l'EHPAD pour des manifestations festives (Carnaval, ...)

Entreprises locales, Intervenants ponctuels

Les intervenants extérieurs sont sollicités ponctuellement.

Les entreprises locales participent à l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur. Comme en 2022, les salariés de l'entreprise Framatec ont proposé une courte pièce de théâtre.

Mairie

La mairie est sollicitée pour toutes les aides techniques et matérielles dont pourrait avoir besoin le service animation.



LES PARTENARIATS AU SERVICE DES PROJETS INDIVIDUALISES

En 2022, l'équipe des bénévoles était composée de 14 personnes, hommes et femmes.

Les 14 bénévoles de l'établissement interviennent toutes les semaines dans l'établissement, pour différentes activités de groupe et/ou individuelles :

- ✓ *Jeux de société,*
- ✓ *Activités corporelles,*
- ✓ *Bricolage, Tricot*
- ✓ *Jeux de lettres*
- ✓ *Informatique*
- ✓ *Animation culturelle*
- ✓ *Accompagnement individuels*
- ✓ *Accompagnements sorties ou animations ponctuelles*



LE SOIN ET LE PRENDRE SOIN

Au cœur de nos priorités, le mieux-être pour tous était notre objectif pour 2022. Nous avons pu l'atteindre grâce à la mise en place des TNM.

LES ACTIONS AUTOUR DU BIEN ETRE

LES THERAPIES NON MEDICAMENTEUSES

Les TNM sont en place depuis 2022 au sein de l'établissement. Ces initiatives ont pour objectif l'amélioration de la qualité de vie, le soulagement de certains symptômes et la recherche d'un état de bien-être grâce à différentes approches.

Géronto-praticienne : séances individuelles avec apaisement des douleurs, de l'agitation, détente.

Socio-esthétique : séances individuelles ou en petits groupes. La socio-esthéticienne propose aux résidents un moment de détente en leur apprenant ou réapprenant à prendre soin d'eux (soins des mains, visage, bain de pieds, fabrication de cosmétiques).

Médiation animale : intervention mensuelle à l'EHPAD et à l'UVP. La médiation procure des moments de détente et de bien-être, en sortant parfois les résidents de leur apathie.

Art thérapeute : Les séances ont commencé depuis décembre 2022, les séances sont testées sur 6 mois afin de mesurer la pertinence de cet accompagnement.





LA PREVENTION ET L'ACCES AUX SOINS

Concernant le risque infectieux, les actions de prévention reposent sur la vaccination (Grippe, Covid, Pneumocoque...), sur le respect des mesures barrières et des bonnes pratiques d'hygiène. Concernant les autres pathologies : sur un repérage et une prise en charge rapide des décompensations ou des états de santé dégradés. Chaque professionnel participe à ce repérage en fonction de ses compétences (Prises alimentaires ? Humeur ? Changement de comportement ? ...)

Une dizaine de médecins généralistes assurent le suivi médical régulier des résidents. Les renouvellements de traitements sont organisés par les IDE en lien avec la pharmacie référente qui prépare les doses à administrer. (Système Medissimo)

L'établissement dispose d'une PUI	Non
L'établissement a une convention avec une officine	OUI
Existence d'un système de PDA (Préparation des Doses à Administrer)	OUI
Préparation des piluliers par l'établissement	NON
Les médicaments sont intégrés au forfait	NON

LA IATROGÉNIE MÉDICAMENTEUSE

En 2022, les résidents accueillis ont en moyenne 6 médicaments prescrits. 20 résidents prennent plus de 10 molécules différentes par jour. Il est donc important de réévaluer régulièrement les ordonnances en collaboration avec les médecins prescripteurs. La mesure de la fonction rénale et le dosage de l'albuminémie permettent d'adapter les prises en charge.

MESURE DE LA FONCTION RENALE

	2020	2021	2022
Nombre de résidents ayant eu une mesure de la fonction rénale dans l'année	25	74	65
% de résidents ayant eu une mesure de la fonction rénale par rapport à la population étudiée	31%	100%	100 %

Existe-t-il un suivi du nombre de médicaments administrés ?	OUI
Existe-t-il un suivi du nombre de molécules prescrites par résident ?	OUI

Les ordonnances sont évaluées lors des premières semaines de l'admission (risques liés à certaines substances, surveillances particulières...) et au cours du séjour du résident. Certains médicaments font l'objet d'un suivi spécifique, en particulier les psychotropes (anxiolytiques, antidépresseurs...), les antibiotiques et les antalgiques.

L'ACCES AUX SOINS SPECIALISES (LES SOINS SPECIALISES)

Afin d'assurer une continuité entre le domicile et l'EHPAD, le suivi spécialisé est organisé en fonction des besoins repérés à l'admission ou évalués en fonction de l'état de santé de la personne accompagnée. Les spécialistes médicaux les plus souvent sollicités sont : les cardiologues, neurologues, dermatologues. Les IDE organisent les rendez-vous, en lien avec le médecin traitant.

D'autres professionnels peuvent être sollicités en fonction des besoins, chirurgien-dentiste par exemple. Certains d'entre eux interviennent sur prescription médicale : kinésithérapeute, orthophoniste.

L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

La psychologue, recrutée en 2022 à 0,20 ETP a été amenée à intervenir à ce jour sur 3 axes principaux de travail. La part de temps investi pour chacun de ces axes est estimée tel que suit :

- **Le Résident 70 %**

Suite à l'admission, la psychologue rencontre le résident avec pour objectif de faire connaissance par le biais d'un entretien.

En fonction de son évaluation du besoin et du désir du résident, la psychologue peut proposer un suivi personnalisé. Les interventions peuvent également faire suite à une demande de l'équipe, de la famille ou du résident lui-même.

- **Les Familles 15 %**

La psychologue cherche à rencontrer l'ensemble des familles notamment lors de l'admission d'un résident. Le but est d'expliquer sa fonction et de contribuer à l'instauration d'une relation de collaboration et de confiance.

- **L'Equipe 15 %**

Par ailleurs, la psychologue écoute et accompagne les salariés qui le souhaitent en fonction de besoins spécifiques soit en lien avec les résidents soit en lien avec leurs relations de travail.

Le temps de présence n'a pu être calculé. La psychologue est actuellement en congé maternité. Le suivi psychologique des résidents est assuré par un psychologue en CDD.

PARTENARIAT ET RESEAU AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

LES PROJETS SPECIFIQUES

- EMH (équipe mobile d'hygiène)
- Infirmières d'astreintes de nuit (HAD)
- Filière gériatrique du territoire
- Convention avec un chirurgien-dentiste
- Développement des conventions avec les kinésithérapeutes

INSCRIPTION DANS LE RESEAU

Pour une fluidité et une continuité dans le parcours de soin, l'établissement a de nombreuses conventions avec les secteurs médico-sociaux et sanitaires.

Le médecin coordonnateur et les autres membres de l'équipe de direction s'impliquent dans la dynamique de coopération (réseaux, conventions, autres formes de coordination).

Nombre de nouvelles conventions signées dans l'année	4
Nombre de conventions en cours	11
L'établissement a-t-il une convention avec un Réseau ou Équipe Mobile de Soins Palliatifs (EMSP)	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec un réseau d'hygiène	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec un secteur de psychiatrie	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec un service de court séjour	NON
L'établissement a-t-il une convention avec un service de gériatrie	OUI
L'établissement a-t-il une convention avec une HAD	OUI
L'établissement a-t-il une convention dans le cadre du plan bleu	OUI

LES PARTENAIRES MEDICO-SOCIAUX

L'EHPAD dispose de nombreuses conventions avec les secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires :

Hospitalisation À Domicile (HAD) : Afin de faciliter la prise en charge des Résidents aux besoins en soins complexes, intensifs et/ou techniques au sein de l'EHPAD, une convention de partenariat avec l'HAD d'Epinal permet de maintenir une qualité de vie au résident et d'éviter les ruptures d'accompagnement et les complications psychologiques liées à une hospitalisation. Il s'agit également d'un soutien important pour les professionnels de l'EHPAD.

Equipe Mobile Soins Palliatifs (EMSP) : L'EMSP, située au Centre Hospitalier Emile Durkheim, intervient auprès des personnes âgées en fin de vie pour les accompagner dignement et les soulager. Elle intervient également en appui des familles en apportant un suivi psychologique si besoin. L'EMSP réalise des formations aux professionnels de santé afin de permettre un partage des connaissances.

Le Centre Médico Psychologique pour Personnes Âgées (CMPPA) : Le CMPPA est une structure extrahospitalière des Vosges qui fait partie du Centre Hospitalier de Ravenel. Elle propose des consultations spécialisées. Des Infirmiers, qui font le lien avec les psychiatres pour des adaptations thérapeutiques, interviennent auprès des personnes âgées qui présentent des troubles psychiatriques dans le but d'améliorer le maintien dans l'EHPAD et d'éviter les hospitalisations en urgence.

Pharmacie de ville : L'EHPAD dispose d'une convention avec l'officine pour la préparation et la délivrance hebdomadaire des médicaments.

Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'Autonomie (MAIA) : Cette approche permet d'apporter une réponse décloisonnée, harmonisée, complète et adaptée aux besoins de la personne âgée (accueil, information, orientation et mise en place de soins, d'aides ou de prestations), quelle que soit la structure à laquelle elle s'adresse.

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) : Cet organisme a pour objectif d'accompagner la personne âgée et son entourage dans la recherche de services de proximité adaptés

Chaque résident a le libre choix de son médecin traitant, celui-ci signe une convention avec l'établissement.

Notre établissement reçoit aussi :

- Kinésithérapeutes
- Orthophonistes (pour les bilans de troubles de déglutition essentiellement)
- Pédicure, podologue.

L'EXPRESSION DES USAGERS

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Renouvelé en 2022, le Conseil de Vie Sociale, instance issue de la loi 2002, permet d'associer à la vie interne de l'établissement, les salariés, les Résidents et les familles. Il se réunit 3 à 4 fois par an. Il est consulté pour tous les aspects de la vie de l'établissement.

LES ENQUETES DE SATISFACTION/ GROUPES DE PAROLES OU D'EXPRESSION

LA COMMISSION MENU

Une fois par trimestre, pilotée par le chef cuisinier en présence du directeur et des représentants des usagers, elle permet le suivi de la qualité et de l'organisation des repas en prenant en compte les remarques des usagers.

LA COMMISSION PRE-CVS

L'animatrice coordinatrice organise cette commission en amont du CVS, en réunissant une grande partie des Résidents pour recueillir leurs suggestions et remarques. Le compte-rendu sera exposé lors du CVS.

LA COMMISSION PRE-MENU

Même principe que la précédente, l'animatrice et le chef cuisinier rencontrent les Résidents pour recueillir leurs attentes et souhaits.

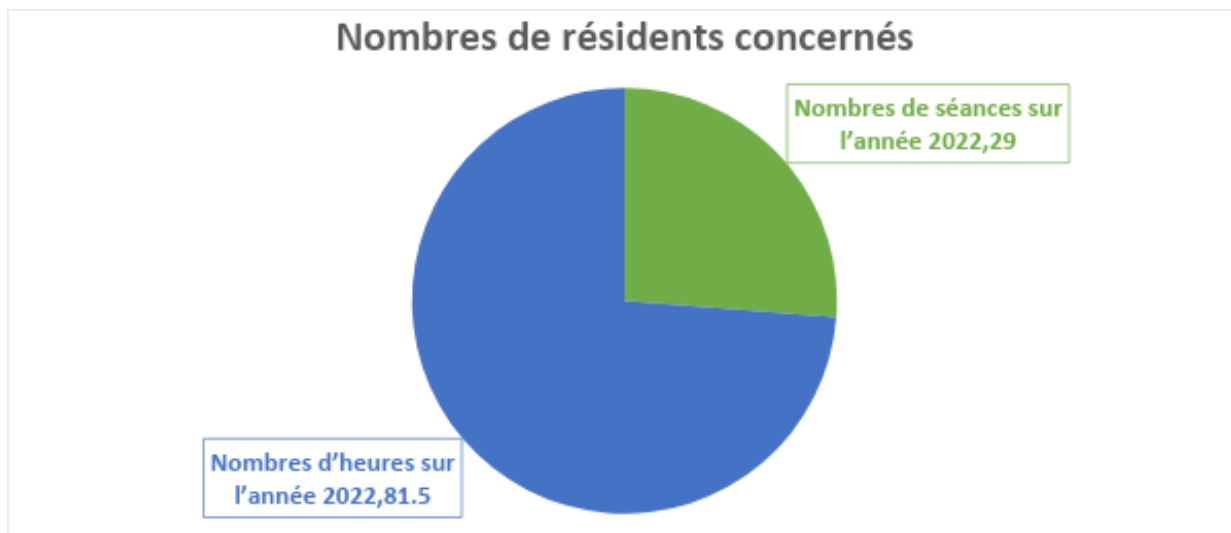
Ces pré-commissions permettent l'expression des usagers. Cela permet à l'établissement de répondre au mieux à leurs attentes.

LES ENQUETES DE SATISFACTION

L'association s'est engagée à réaliser de façon régulière et pérenne les enquêtes de satisfaction à destination des résidents, des familles et ou représentants légaux. La campagne a lieu en février pour évaluer l'année écoulée. Les résultats ainsi exploités sont intégrés dans le rapport d'activité (en annexe). Ils nous permettent alors de mettre en place des actions de façon permanente.

Notre fer de lance est la communication et sa qualité est mise en avant par les résidents et les familles. Nous notons également que les actions mises en place, telles que les TNM ou autres activités sont très appréciées des résidents et de leurs proches. Même si les résultats sont satisfaisants, il est à noter que le manque de stabilité de l'équipe soignante a un impact indéniable sur la qualité d'accompagnement du résident. Les PAP ont pu reprendre en novembre 2022, nous pouvons dès à présent répondre aux attentes des familles et/ou représentants légaux. Enfin, le cadre de vie est très agréé de tous.

LES FETES



Les fêtes calendaires sont célébrées :

Epiphanie : Galette des rois proposée 2 fois dans le mois de janvier.

Chandeleur : Des crêpes couloirs ont été réalisées.

Carnaval : Les cuisiniers réalisent des beignets pour le goûter et les enfants de l'école font un passage costumé.



La fête d'Halloween, un moment de convivialité toujours apprécié par les enfants et les habitants. Photo d'archives VM

La fête d'Halloween revient à Dinozé. L'association des amis de l'école en collaboration avec la mairie invite l'ensemble des habitants de la commune de Dinozé à participer à la « La soirée soupe d'Halloween » qui se déroulera le dimanche 30 octobre.

Les monstres, fantômes et personnages en tout genre sont attendus sur le parking du restaurant « La papillote » à 17 h. La mai-

rie offre la soupe de citrouille, chocolat et vin chaud à tous les participants.

S'en suivra un défilé à travers le village sans oublier le passage devant la maison de retraite pour saluer les résidents.

Pour toutes les maisons qui souhaiteraient être visitées, les occupants devront apposer un ballon orange distribué par la Mairie.

Pâques, 14 juillet, 15 août : Des repas améliorés sont organisés.

Beujolais : Le 3^{ème} jeudi de novembre, l'arrivée du Beaujolais Nouveau est marquée par un repas.

Noël et Nouvel An sont célébrés avec des repas améliorés. Des cadeaux sont faits à chaque résident. Des chocolats ou gelée de fruits sont offerts aux résidents en fonction de leur texture de repas.

LES EVENEMENTS



Expo / Conférence Bousac

Conférence « Une femme autour du monde à pied »

Election Miss et Mister EHPAD : Présentation, vente de vêtement et défilé de mode

Séance Photos de fin d'année : Des portraits des résidents ont été fait pour les résidents et pour leur famille.

Les veillées trimestrielles

Repas à thème : Italien, Mexicain, Barbecue

Théâtre avec Framatec

Présentation sculpture TOF BLANC

Sorties avec le personnel lors des journées de solidarité : courses, Gérardmer, Jumping 88,





LES RESSOURCES HUMAINES

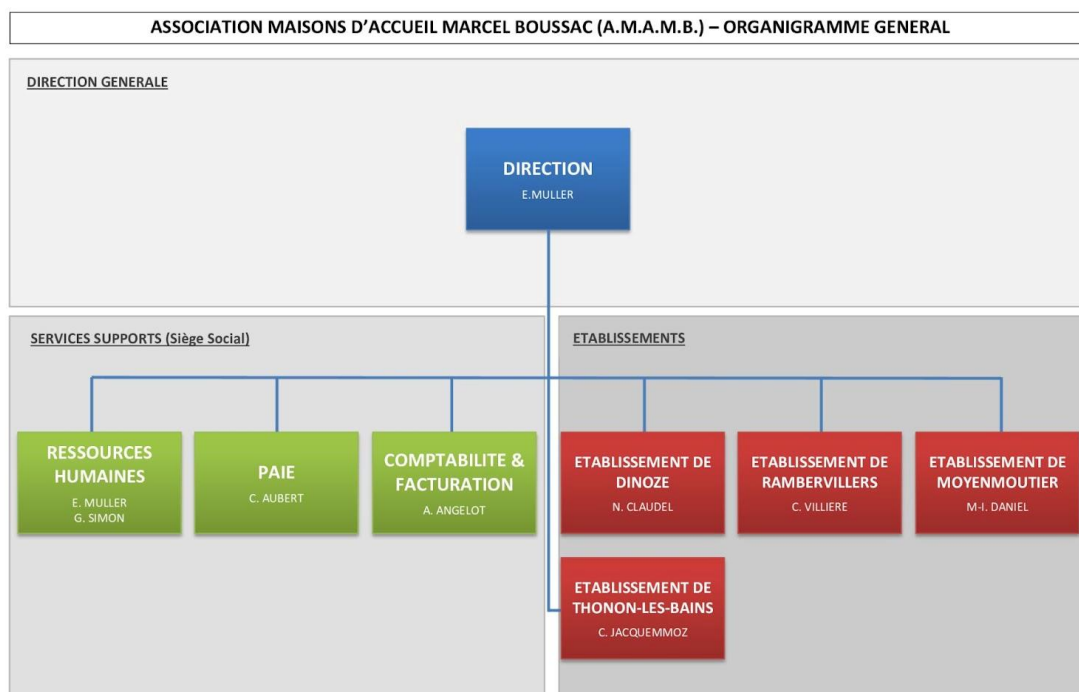
Des équipes pluridisciplinaires interviennent au quotidien auprès des résidents.

Les ressources humaines jouent un rôle central dans la vie de l'EPHAD, il est donc important de recruter des personnes adaptées au besoin afin d'avoir « la bonne personne au bon endroit ».

Celles-ci partagent les valeurs et la culture de l'établissement. Afin d'apporter une prise en charge de qualité, le futur professionnel est recruté sur un poste qui est en parfaite adéquation avec ses diplômes et ses compétences.

L'ETP défini au CPOM est de 38,12.

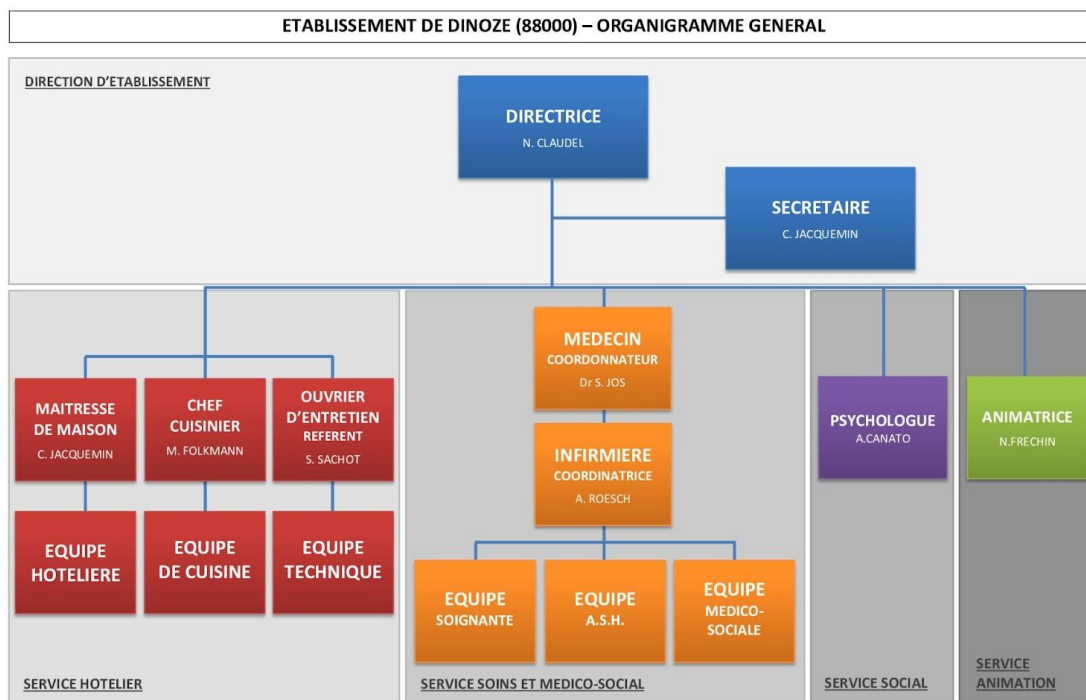
LES ORGANIGRAMMES



** Organigramme au 17 mars 2022 **

L'organigramme ci-dessus décrit l'organisation du siège ainsi que les quatre directeurs d'établissement de l'AMAMB.

Quant à l'organigramme ci-dessous, il est interne à l'EHPAD.



LE RECRUTEMENT

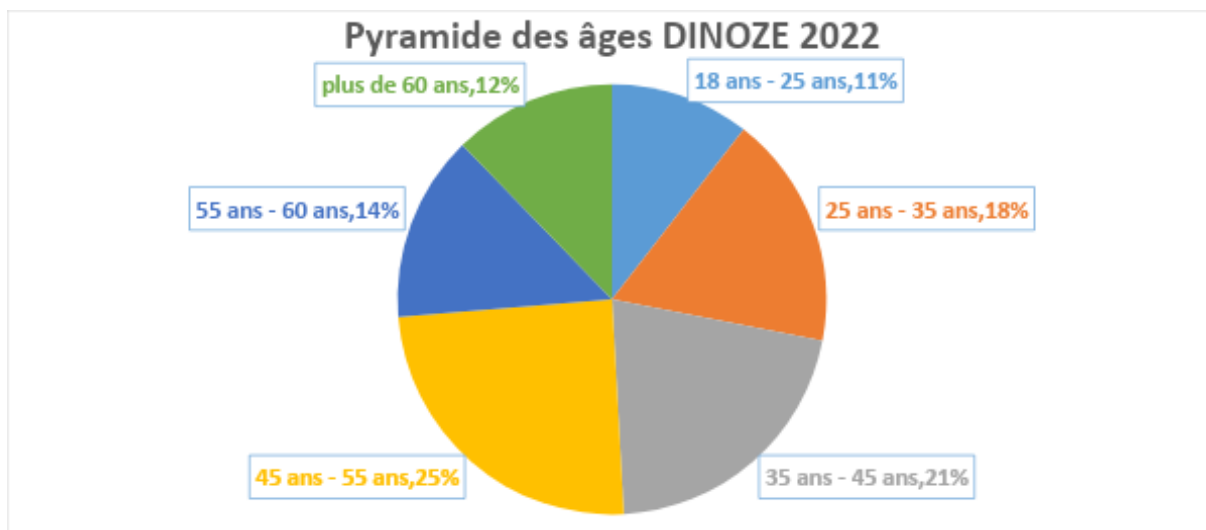
L'accueil des nouveaux professionnels est tout aussi important que l'accueil des résidents. Le dispositif d'intégration d'un salarié a une réelle incidence sur la qualité de prise en charge du résident.

Afin d'améliorer la qualité du recrutement, un livret d'accueil a été créé.

Ainsi, le nouveau professionnel ou stagiaire se voit attribuer, le livret d'accueil et les différents documents comme la charte des bonnes relations au travail, la charte des droits et libertés de la personne accueillie, le règlement intérieur, le trombinoscope des résidents, la fiche de poste et les fiches de tâches ainsi que l'organigramme de l'établissement.

ANCIENNETE, PYRAMIDE DES AGES ET ABSENTEISME

La catégorie des 45-55 ans représentent 25% du personnel. Nous n'avons que 11% de 18-25 ans.



LES MOUVEMENTS

10 départs de salariés ont eu lieu en 2022.

POSTE OCCUPÉ	2021	2022
Aide-soignant	6	7
Infirmier	2	1
Directeur d'Etablissement	1	
Aide médico-psychologique	1	1
Chef cuisinier	1	1
Agent de Service Hospitalier		1
Psychologue		1
Ouvrier d'entretien		1

13 recrutements en CDI ont été réalisés

POSTE OCCUPÉ	2021	2022
Aide-soignant	5	8
Infirmier	2	1
Directeur d'Etablissement	1	

Aide médico-psychologique	1	1
Chef cuisinier		1
Agent de Service Hospitalier		1
Psychologue		1

ABSENTEISME

POSTE OCCUPÉ	2021	2022
Aide-soignant	162	145
Infirmier-IDEDEC	349	55
Aide-médico psychologique	43	421
Ouvrier d'entretien	202	232
Agent de restauration	2	5
Chef cuisinier-cuisinier	14	13
Agent de service hospitalier	367	367
Agent de collectivité, de lingerie	16	62

ABSENCES	2021	2022
Maladie	23	34
Accident de travail	6	3
Congé de maternité	1	1

Au-delà de ces absences, des postes d'AS n'étaient pas pourvus pendant plusieurs mois. Nous avons dû faire appel à l'intérim à défaut de remplacements en CDD et de recrutements.

L'ENCADREMENT

La Direction et les chefs d'équipe assurent l'encadrement des salariés. Rattachée à la Direction générale, la directrice assure la gestion technique, financière et administrative de l'établissement.

Les transmissions pluridisciplinaires sont réalisées quotidiennement. Les équipes échangent au sujet des résidents accompagnés. L'IDEDEC et le médecin coordonnateur y participent tous les mercredis. La direction y participe également une à deux fois par semaine.

Le comité de direction réunit l'ensemble des chefs d'équipe tous les lundis. Le but est de favoriser l'information et la communication entre les différents services. Il est important pour la Direction de construire avec l'ensemble des chefs d'équipe les projets de l'établissement. Lors de cette réunion, un tour de table est réalisé afin que chacun puisse s'exprimer.

Les réunions de service pilotées par les chefs de service concernés. Ces réunions permettent de faire le point sur l'organisation et le fonctionnement des services et de mettre en place les actions nécessaires pour corriger les éventuels dysfonctionnements. A l'instar du CODIR, tous les participants peuvent s'exprimer.

Les réunions PAP, pilotées par l'IDEC, ces réunions permettent de fournir des éléments pour construire et actualiser les projets d'accompagnements personnalisés.

Le COPIL piloté par la direction est réalisé 1/mois avec les chefs d'équipe et la participation du médecin coordonnateur, en fonction des sujets abordés. Il aborde tous les sujets de la qualité tels que le bilan des événements indésirables ou le plan d'amélioration continue.

Type de réunions	Fréquence	Personnel concerné
Transmissions	Quotidien	équipe pluridisciplinaire
Comité de direction	1/ semaine	Direction, chefs d'équipes
Réunions de service	2/an	Chef d'équipes et salariés du service concerné
PAP	1/semaine	Médecin coordonnateur, IDEC , animatrice coordinatrice et soignants
COPIL	1/mois	Direction, chefs d'équipe , médecin coordonnateur

Les réunions "coquas soins" n'ont malheureusement pas pu reprendre en 2022.

LA GESTION PREVISIONNELLE DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES (GPEC)

Les ressources humaines jouent un rôle central dans la vie de l'établissement, il est donc important de recruter des personnes adaptées au besoin afin "d'avoir la bonne personne au bon endroit", qui partagent les valeurs et la culture de l'EHPAD. Afin d'apporter une prise en charge de qualité, le futur professionnel est recruté sur un poste qui est en parfaite adéquation avec ses compétences et ses diplômes.

Le service support situé à EPINAL gère les ressources humaines en appui du Directeur Général. La directrice travaille en étroite collaboration la GPEC avec le siège de l'association.

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

La politique de remplacement mise en place a pour but d'assurer la continuité de service. Ainsi, les postes vacants sont pourvus dès que possible. L'absentéisme est remplacé afin d'assurer une qualité d'accompagnement des résidents.

En 2022, nous avons subi un fort absentéisme en ce qui concerne les AS-AMP/AES. Par manque de candidatures, que ce soit en CDI ou CDD, nous avons fait appel à l'intérim pendant plusieurs mois.

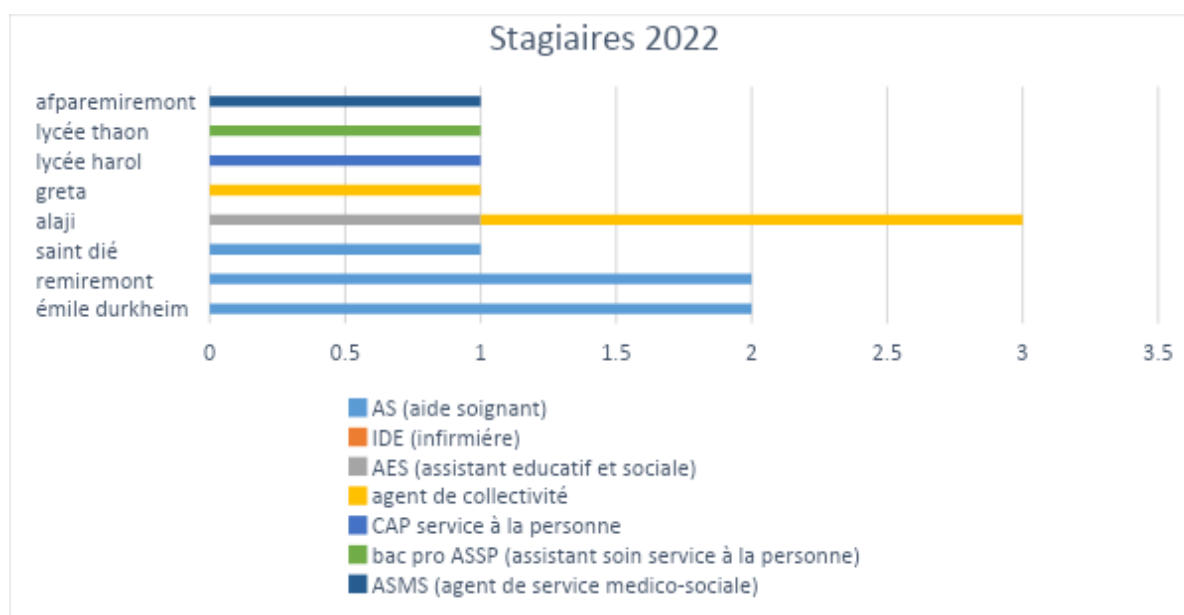
L'EHPAD poursuit son engagement dans une politique managériale qui favorise l'amélioration de la qualité de vie au travail. Celle-ci vise l'amélioration continue des pratiques ainsi qu'une co-construction avec les professionnels. Le management au sein de l'établissement se veut proactif, tant dans l'anticipation que la réponse aux besoins des usagers et des équipes et met en œuvre bienveillance et exigence. L'établissement mène des actions concrètes de prévention des effets pathogènes du travail et notamment :

- Acquisition de matériel et de mobilier ergonomique dans le but de prévenir des troubles musculo-squelettiques (chambres, salle à manger, lève-malade, verticalisateur...)
- Remplacement des congés annuels et des congés maladie afin de ne pas mettre en difficultés les équipes et de ne pas avoir d'impact sur la qualité des prestations
- Aménagement des plannings avec respect de la trame du salarié
- Réalisation d'appels à projet pour l'acquisition de matériel ergonomique
- Formation des salariés (Bien-être et qualité de vie au travail, bienveillance)
- Possibilités de participer à des séances de sport et de relaxation



L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

Nous accueillons des stagiaires de différents horizons avec lesquels une convention est toujours signée :



Stagiaires :

L'établissement est ouvert à l'accueil de stagiaires venant d'horizons différents et accueille également des élèves infirmiers et aides-soignants(e)s. Chaque stagiaire rencontre au préalable l'infirmière coordinatrice ou le chef d'équipe du service concerné pour définir les objectifs du stage. En fonction des objectifs déterminés, le stagiaire sera accompagné par un tuteur qui le guidera durant son stage

- AS (aide-soignante)
- IDE (infirmière diplômée d'état)
- AES (accompagnant éducatif et social)
- Bac professionnels services à la personne
- Stagiaires en bio-nettoyage, bureautique, restauration, animation, lingerie

Chaque chef de service est responsable de l'accueil du stagiaire et du déroulement du stage.

LA POLITIQUE DE FORMATION

Un plan annuel de formations est établi, au niveau individuel et collectif. Les échéances concernant les formations obligatoires sont respectées. Les formations non obligatoires ont pour objectif de permettre une montée en compétences des salariés afin d'améliorer l'accompagnement du résident.

L'entretien professionnel de formation est réalisé tous les deux ans.

Formations variées et en correspondance avec notre activité : quelques exemples ci-dessous

- Bienveillance (IFOSEP)
- Bonnes pratiques en hygiène (Conseil départemental) à destination de la cuisine et des agents de collectivités
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence (AFGSU)
- Incendie (CHUBB)
- CASP

LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

CSE (comité social et économique) :

Des élections professionnelles ont eu lieu le 03 octobre 2022 dans le but d'élire des représentants du personnel.

Quelques actions mises en place par le C.S.E :

- Participation à la mutuelle.
- Chèques vacances.
- Chèque Cado.
- Départ à la retraite.
- Décès.

Il est possible de communiquer à l'adresse mail suivante :



comite.amamb@gmail.com

LA DÉMARCHE QUALITÉ

GESTION DES RISQUES

“La démarche qualité correspond à un processus d’amélioration continue de la qualité des prestations fournies. Il s’agit d’une démarche volontariste et collective, sur une longue durée, engagée par un établissement ou un service afin de conforter ses points forts et de réduire progressivement ses points faibles.”

Démarche qualité. Évaluation interne dans un établissement ou service médico-social et recours à un prestataire, DGAS/mars 2004, p9.

Cette démarche est transversale et porte sur la structure dans sa globalité et sur tous les aspects qui la composent : management, ressources humaines, ressources financières, prestations d’accompagnement, maintenance et sécurité...

Une attention particulière est accordée à la qualité de la prise en charge, dans le respect des règles éthiques et des recommandations des bonnes pratiques professionnelles. La démarche qualité vise à réduire l’écart entre les attentes ou les besoins des bénéficiaires (le service attendu), l’engagement de l’établissement (le service déclaré) et les prestations effectivement fournies (le service rendu).

La démarche qualité prend appui sur les objectifs visés décrits dans le projet d’établissement et dans le plan d’amélioration.

Pour permettre une évaluation de cette démarche qualité, l’établissement réalise différentes actions

D’une part, à travers les évaluations obligatoires qui conditionnent le renouvellement d’autorisation d’activité de l’établissement valable 15 ans.

D’autre part, depuis 2021, la mise en place de l’outil “MS Qualité” nous permet d’améliorer :

- La gestion des événements indésirables, des réclamations et des plaintes
- Les prestations proposées en réalisant des enquêtes de satisfaction, des audits qualité
- La maintenance et la sécurité
- La gestion des ressources humaines
- La gestion documentaire
- Le plan d’amélioration continu de la qualité

GROUPES DE TRAVAIL OU PROJETS SPECIFIQUES

AUTO EVALUATION

Plusieurs réunions de travail ont été organisées dans le cadre de l’auto-évaluation de l’établissement.

Des groupes de travail avec les salariés volontaires étaient organisés selon un calendrier prédéfini. Le choix du plan est en corrélation avec le nouveau référentiel des ESSMS. Les trois grands chapitres sont :

- La personne
- Les professionnels
- L’ESSMS

Les résidents ont été consultés dans le cadre du CVS, du questionnaire de satisfaction et des instances auxquelles ils participent.

COMMUNICATION

L'établissement a développé le réseau de communication avec la création d'une vidéo, permettant de faire découvrir l'EHPAD aux résidents qui n'ont pas l'opportunité de réaliser une visite avant l'entrée en institution par exemple et dans le cadre du recrutement à destination des futurs professionnels.



Un autre moyen de communication est la mise en place d'une page "Facebook" qui vient compléter les autres moyens de communication déjà en place. Le but est de satisfaire l'ensemble des familles et/ou proches.

LA BOUTIQUE AMBULANTE

Née d'une réunion d'auto-évaluation et le nom choisi par les résidents, la boutique répond aux attentes et aux besoins des résidents. Beaucoup d'entre eux ne peuvent plus se rendre dans les commerces. L'idée est donc de proposer ce service sous forme de chariots ambulants. L'animatrice coordinatrice sillonne les couloirs tous les 15 jours, les vendredis matins. Ce jour a été choisi car de nombreux résidents reçoivent de la visite et pourront ainsi faire des achats pour offrir à leurs proches. Enfin, les résidents ont la possibilité de réaliser des commandes.



Les outils de la loi 2-2002 promeuvent l'intervention des usagers à la recherche d'un libre consentement. La charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante et le CVS sont autant de moyens qui contribuent au respect des droits et des libertés des personnes âgées.

Afin de faire respecter les droits des résidents, l'établissement possède l'ensemble des outils issus de la loi 2002 :

- Le livret d'accueil
- La charte des droits et libertés
- Un conciliateur ou médiateur
- Le contrat de séjour
- Le projet d'établissement
- Le conseil de la Vie Sociale
- Le règlement de fonctionnement de l'établissement

LES PROJETS

LA CANTINE SCOLAIRE

Depuis plusieurs années, nous accueillons les enfants de l'école de Dinozé à prendre leur déjeuner. Durant la période COVID, les repas étaient confectionnés sur le site, mais les enfants déjeunaient à la mairie. Depuis septembre 2022, les enfants prennent leur repas à l'Ehpad. Cela semble leur plaire, puisque le nombre d'enfants est de plus en plus élevé !!

	2021	2022
Janvier	223	353
Février	233	183
Mars	257	364
Avril	93	199
Mai	252	380
Juin	247	383
Juillet	50	93
Août	0	0
Septembre	342	497
Octobre	267	346
Novembre	299	374
Décembre	202	257
	2565	3429

LES APPELS A PROJET

Afin d'améliorer la qualité des prestations, nous réalisons chaque année des appels à projet et des demandes de financement.

Ces appels concernent les différents services (animations, soins, hôtellerie...)

Pour 2022, grâce au PAI, nous allons pouvoir installer la climatisation sur les différents secteurs. De plus, cette action permet de répondre aux attentes des résidents. Surtout côté route, la chaleur est élevée en période estivale.

LES INVESTISSEMENTS

Service		
Hôtellerie	Mars	Achat du mobilier 13 chambres (2ème lot)
Cuisine	Juillet	Achat d'un four en cuisine
Cuisine	Août	Achat d'un piano en cuisine
Cuisine	Août	Achat d'un robot coupe
Hôtellerie	Septembre	Achat d'un chariot de petit-déjeuner
Bâtiment	Décembre	Installations de projecteurs extérieurs
Bâtiment	Décembre	Pose de volets en cuisine (attente de livraison)
Bâtiment	Décembre	Rénovation couloir rez de jardin
Hôtellerie	Réalisé en 2023 sur le budget 2022	Rénovation de 7 salles de bain

En 2022, nous avons réalisé les travaux et investissements prévus au CPOM

- **Rénovation des chambres :** Achat du 2ème lot de mobilier pour 13 chambres. Le dernier lot pour les 19 chambres restantes, sera livré en mars 2023. Les 47 chambres de l'EHPAD seront équipées de mobilier adapté à la dépendance des personnes âgées et prenant en compte la prévention des TMS pour les salariés.
- **7 rénovations de salle de bain ainsi que la rénovation de sols et de peinture.** La peinture et le changement de sol ne peuvent se faire que lorsque la chambre est libérée. Les travaux n'ont pas encore débuté. Nous sommes décalés d'une année depuis le covid.



- Rénovation du couloir au rez de jardin (sol et murs)

Avant



Après



- Installation de projecteurs (hors CPOM)

Afin d'assurer la sécurité de tous et de répondre aux actions suite à l'événement indésirable, des moyens de sécurité ont été installés.



CONCLUSION

Malgré les difficultés rencontrées au niveau RH, les enquêtes des résidents et des familles/proches/représentants légaux démontrent un niveau de satisfaction honorable.

Nous avons pu mettre en place les activités dans le cadre des TNM qui sont indéniablement un atout majeur dans l'accompagnement des résidents. Il en est de même avec le projet de la boutique ambulante qui répond à leurs besoins et à leurs attentes.

Au-delà de nos actions mises en place dans le but d'améliorer le bien-être des résidents, au vu du contexte actuel, la politique du bien-être au travail est d'autant plus importante. Il est nécessaire de prendre soin de ceux qui prennent soin des résidents. Être bien au travail est une valeur fondamentale de l'Association Marcel Boussac.

Nous avons atteint notre objectif 2022 : le bien vieillir et le mieux-être avec la création de projets innovants au profit des résidents et du personnel.

Annexe 1 : Exploitation des enquêtes de satisfaction

EXPLOITATION QUESTIONNAIRES DE SATISFACTION RESIDENTS 2022

LES DIFFERENTES ETAPES DE L'ENQUETE

La campagne des enquêtes de satisfaction du 17 janvier au 31 mars 2023 s'est déroulée de la manière suivante :

Validation des supports en réunion de Direction au siège social le 15 décembre 2022.

Diffusion du questionnaire et du courrier d'accompagnement aux résidents dans les boîtes aux lettres le 17 janvier 2023.

Diffusion du questionnaire et du courrier d'accompagnement aux familles-tuteurs par mail et en mains propres pour quelques familles n'ayant pas de boîte mail le 17 janvier 2023.

Comité de direction le 27 janvier pour travailler conjointement sur la méthode d'exploitation.

Relance des résidents et des familles-tuteurs le 15 février 2023.

Ces enquêtes ont fait l'objet de diverses démarches de la Direction envers les résidents, les familles et les professionnels.

ENQUETES DE SATISFACTION A DESTINATION DES RESIDENTS

Ce questionnaire est élaboré pour évaluer le niveau de satisfaction des résidents au sein de l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS. C'est un réel outil qui contribue à une dynamique de bientraitance, à une démarche de qualité continue et permet l'expression des résidents sous une autre forme.

Cette enquête prend en compte les points forts et les points à améliorer. Ces derniers s'inscrivent pleinement dans une démarche continue afin d'aboutir à un niveau de qualité satisfaisant d'accompagnement des résidents.

La capacité d'accueil de l'EHPAD est de 58 résidents avec un très grand nombre souffrant de pathologies psychiques et ou physiques, d'autres présentent une très grande fragilité.

Nous avons un retour de 24 questionnaires, qui correspond à un taux de participation de 51,06 %, puisque les 11 résidents de l'UVP n'y ont pas participé. Ce taux de participation correspond au profil des résidents accueillis avec un fort taux de dépendance.

Les résidents ont pu bénéficier d'une aide individuelle. Ce choix s'est orienté sur le soignant référent, personne de toute confiance pour le résident. Cette aide avait pour objectif de limiter la fatigabilité de cette enquête, d'accompagner les résidents souffrant de handicap visuel et/ou auditif ou encore ayant besoin d'une assistance pour écrire.

CINQ GRANDS THEMES COMPOSENT LE QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION :

- Ecoute et information
- Hébergement et cadre de vie Animation et vie sociale
- Soins et accompagnement
- Restauration

Chaque thème comporte des sous catégories qui sont évaluées en quatre niveaux de satisfaction allant de “très satisfait” à “insatisfait” avec en sus, une catégorie “non concerné”. Des commentaires sont possibles pour chacun des thèmes. Le choix des histogrammes a pour but de mettre en place un suivi de façon annuelle.

Les résultats sont exploités sous Excel et ils sont exprimés en nombre de résidents. Quelques résultats n'étaient pas exploitables, étant cochés entre deux ou oubliés.

Pour la plupart, le questionnaire n'est pas complété dans son intégrité. Le questionnaire à destination des résidents est sans doute trop long.

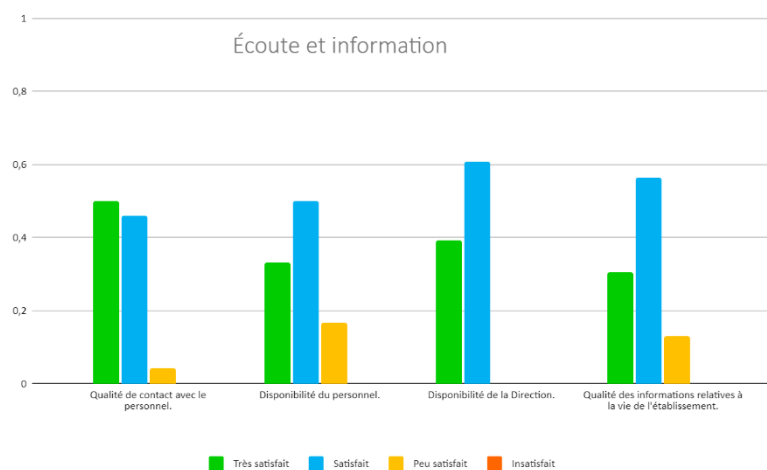
ÉCOUTE ET INFORMATION

Sur ce thème, aucune personne accompagnée n'est insatisfaite.

Concernant **la qualité de contact avec le personnel**, seulement une personne est peu satisfaite (4,17%). 45,83% sont satisfaites et 50% sont très satisfaites.

Quant à **la disponibilité du personnel**, nous retrouvons 3 personnes peu satisfaites, ce qui représente 16,67%. La moitié des personnes interrogées est satisfaite et 33,33% très satisfaite. En ce qui concerne **la disponibilité de la Direction**, 39,13% des personnes accompagnées sont très satisfaites et 60,87% satisfaites.

Pour finir cette première partie 13,04 % des résidents, sont peu satisfaits de **la transmission d'information**. Cependant, cela reste très positif puisque 56,52% sont satisfaits et 30,43% des résidents sont très satisfaits.



Commentaires

Points à améliorer

Cela dépend des personnes

A partir du moment où l'on connaît tout le monde, il est normal comme dans une famille de savoir ce qu'il se passe.

Il faut chercher les informations sur l'affichage.

Sur l'écoute, cela dépend des sujets.

Temps un peu long, si besoin d'un personnel en urgence.

Points forts

On est bien ici.

Un bémol le week-end.

Un peu long le temps de réponse aux sonnettes, ce n'est pas un reproche, merci au personnel pour leur gentillesse.

HEBERGEMENT ET CADRE DE VIE

L'hébergement et le cadre de vie donnent de bons, voire de très bons résultats. Les espaces collectifs et le parc extérieur sont appréciés de tous.

Seulement un résident est peu satisfait de **l'entretien et de la gestion de la chambre**. 52,17% sont satisfaits et 43,48% très satisfaits.

Concernant le confort et **les équipements de la chambre**, un seul résident est peu satisfait, ce qui représente 4,35% des résidents. 65,22% sont satisfaits et 30,43% sont très satisfaits.

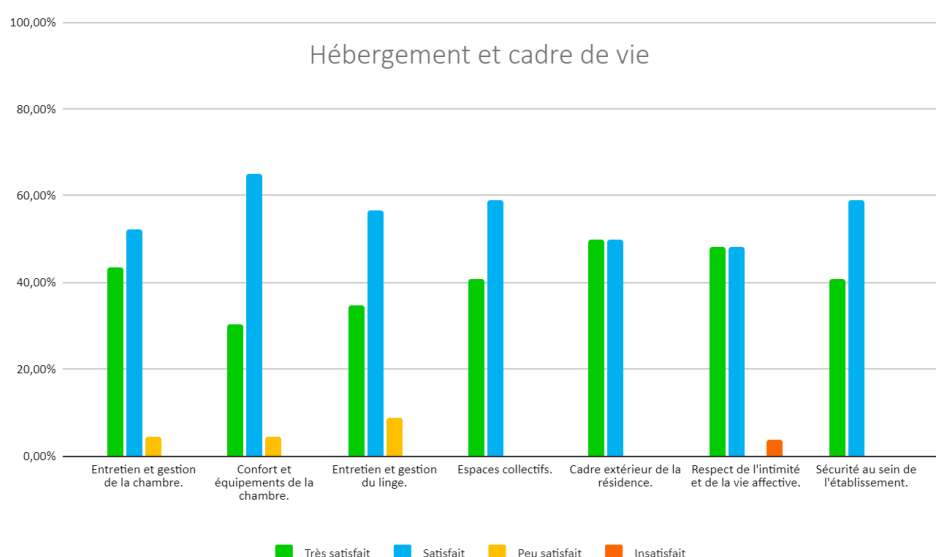
Au sujet de **l'entretien et de la gestion du linge**, nous identifions 8,70% des personnes accompagnées peu satisfaites. Plus de la moitié sont satisfaits avec 56,52% et plus d'un tiers très satisfait avec un résultat de 34,78%.

A propos **des espaces collectifs**, l'ensemble des résidents sont satisfaits et très satisfaits avec respectivement 59,09% et 40,91%.

Quant au **cadre extérieur** de la résidence hormis, une personne non concernée, 50% sont satisfaits et 50% sont très satisfaits.

Concernant **le respect de l'intimité et de la vie affective**, un résident est insatisfait (3,70%). Les autres résidents sont satisfaits et très satisfaits avec un résultat commun de 48,15%.

Enfin, toutes les personnes accompagnées sont en **sécurité au sein de l'établissement** avec un résultat de 59,09% personnes satisfaites et 40,91% très satisfaites.



Commentaires

Points à améliorer

Est-ce possible d'installer des porte-manteaux dans la chambre ainsi qu'une étagère ou un porte-manteau à la salle de bain ?

Chambre trop petite avec un fauteuil roulant.

ANIMATION ET VIE SOCIALE

Dans cette partie relative à l'animation et la vie sociale, qui donne entière satisfaction, nous notons plus d'un quart de personnes accompagnées qui ne sont pas concernées par les activités par choix personnel ou liées à leur pathologie.

Pour ce qui est de la **diversité des activités proposées**, uniquement une personne interrogée est peu satisfaite. 61,11% sont satisfaites et 33,33% très satisfaites et 27,78% sont non concernées. En ce qui concerne la **qualité des activités proposées**, 2 personnes accompagnées sont peu satisfaites avec un résultat de 10,53%, expliqué par les 26,32% des personnes non concernées. Cependant, 52,63% des personnes interrogées sont satisfaites et plus d'un tiers très satisfaites avec 36,84%

A propos de l'**information concernant les activités proposées**, 2 résidents sont aussi satisfaits avec 11,76% et 23,53% étant non concernés. L'information est bien transmise puisque nous avons 47,06% des résidents satisfaits et 41,18% très satisfaits.

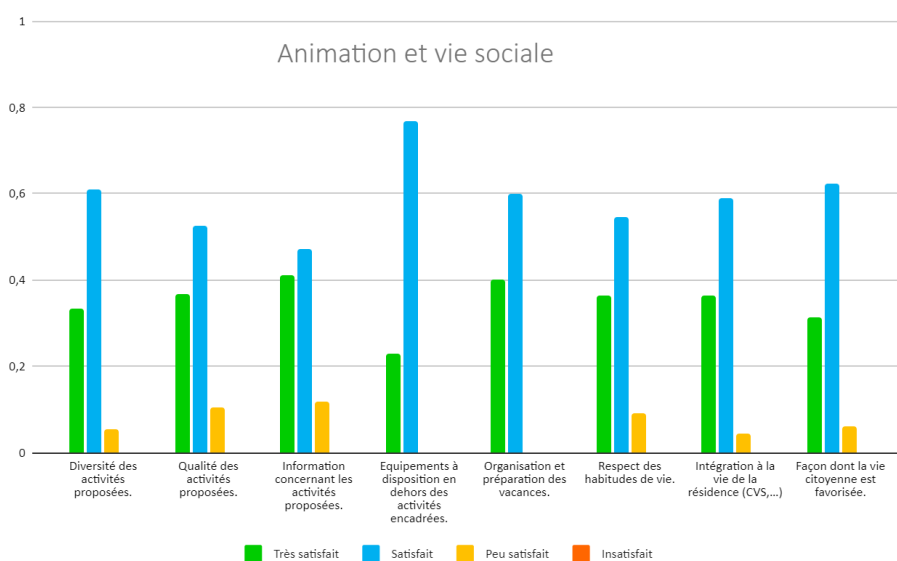
Au sujet des **équipements à disposition en dehors des activités encadrées**, aucune personne accompagnée n'est pas satisfaite, plus d'un quart des résidents sont non concernés. 76,92% sont satisfaits et 23,08% sont très satisfaits.

Pour la question sur l'organisation et la préparation des vacances, seulement 5 résidents ont répondu avec un résultat de 60% de satisfaits et 40% de très satisfaits.

Quant au **respect des habitudes de vie**, deux personnes sont peu satisfaites avec 9,09%, une personne n'est pas concernée. Néanmoins, plus de la moitié est satisfaite avec 54,55% et plus d'un tiers très satisfait avec 36,63%.

Par rapport à l'intégration à la vie de la résidence, un résident est peu satisfait et un résident ne se sent pas concerné, ce qui représente 4,55% chacun. Dans l'ensemble, ils sont satisfaits avec un résultat de 59,09% et très satisfaits pour plus d'un tiers avec 36,36%.

Pour finir ce thème, le **fonctionnement de l'établissement favorise la vie citoyenne**, puisqu'un seul résident est insatisfait, ce qui représente 6,25%. Un quart ne se sentent pas concernés. 62,50% sont satisfaits et 31,25% sont très satisfaits.



Commentaires

Points à améliorer

Mettre à disposition des visiteurs une bouilloire pour thé ou tisane.

Venir chercher les résidents qui ne peuvent pas lire les informations.

Le personnel ne fait pas toujours la différence entre les résidents qui ont encore leurs "moyens cérébraux".

SOINS ET ACCOMPAGNEMENT

Deux axes d'amélioration à mettre en place pour cette partie relative aux soins et accompagnements, sont l'information concernant la santé et les traitements ainsi que le délai de réponse aux appels malades. Il est à noter également que deux résidents sont insatisfaits à propos de l'évaluation de la douleur, seul point qui relève une insatisfaction. Hormis ces trois points, l'ensemble de ce thème donne satisfaction.

Tout d'abord le **suivi médical** donne satisfaction. Hormis, un résident, donc 4,55% qui est peu satisfait, 77,27% sont satisfaits et 18,18% très satisfaits.

Quant au **suivi psychologique**, nous retrouvons un résident non concerné, aucun résident n'est pas ou insatisfait. 82,35% sont satisfaits et 17,65% très satisfaits.

L'**aide apportée lors des soins d'hygiène** apporte satisfaction vu qu'il n'y a pas de résidents non satisfaits et seulement deux résidents sont peu satisfaits. 44,44% sont satisfaits et très satisfaits.

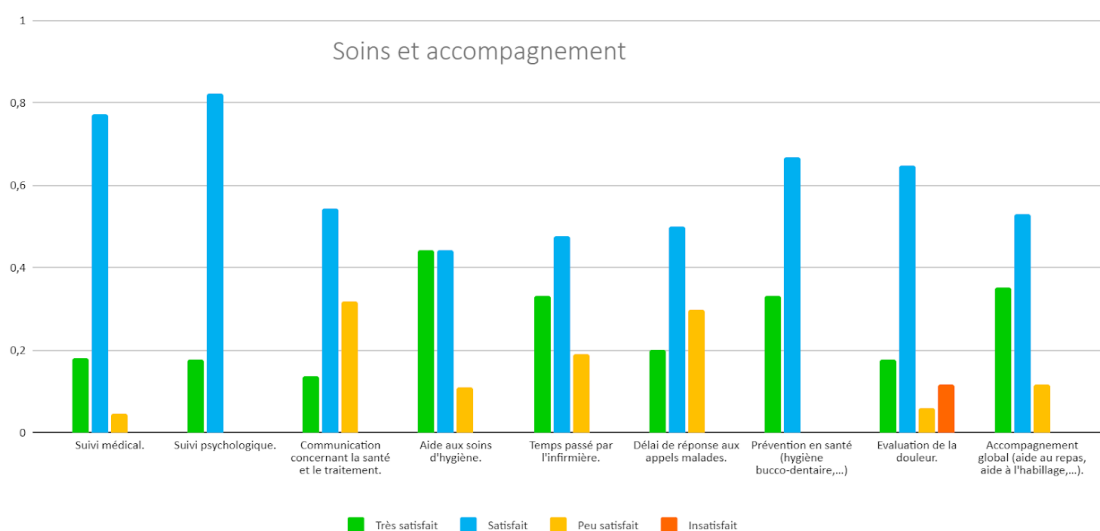
C'est sur ce point, **la communication concernant la santé et le traitement**, qu'il faut axer nos actions puisque 19,05% sont peu satisfaits. Néanmoins, aucun n'est insatisfait. Un résident n'est pas concerné et 47,62% sont tout de même satisfaits et plus d'un tiers sont très satisfaits avec 33,33%.

Il en est de même pour **le délai de réponse aux appels malades** car 30% des personnes accompagnées sont peu satisfaites. Une personne accompagnée n'est pas concernée. Le reste des personnes interrogées sont satisfaites à 50% et très satisfaites à 20%. Le résultat global reste satisfaisant. Ce résultat s'explique bien évidemment par l'effectif de personnel insuffisant.

Concernant **la prévention de santé au sein de l'établissement**, l'ensemble des résidents sont satisfaits et très satisfaits avec respectivement 66,67% et 33,33%. Deux personnes ne se sentent pas concernées par la prévention en santé.

A propos de **l'évaluation de la douleur**, nous relevons deux résidents insatisfaits, avec 11,76% et un résident peu satisfait, avec 5,88%. Néanmoins, 64,71% sont satisfaits et 17,65% le sont très satisfaits.

Enfin, concernant **l'accompagnement global**, nous relevons 2 résidents avec un résultat de 11,76% insatisfaits. Cependant, 52,94% sont satisfaits et plus d'un tiers très satisfait avec 35,29%. Un résident n'est pas concerné.



Commentaires

Points à améliorer

De temps en temps, découverte d'un comprimé par terre.

Perte de la carte vitale, information non transmise à l'hôpital concernant la réanimation.

Besoin de plus d'aide pour la toilette et l'habillage.

Soins de nursing réalisés trop tard.

Peu de visites du médecin généraliste.

Horaire de la prise de médicament à revoir.

Points forts

C'est satisfaisant pour les personnes concernées.

RESTAURATION

Pour finir ce questionnaire, la restauration, prestation primordiale pour les personnes accompagnées, est dans l'ensemble satisfaisante. Pour ce thème, nous retrouvons une insatisfaction pour la saveur des plats et de l'ambiance en salle de restauration. Soit, c'est trop bruyant, soit trop silencieux.

Pour commencer, **la diversité des menus proposés** est à noter quand même que 12,50% sont peu satisfaits, même si ce cela semble plutôt correspondre aux attentes des résidents dans l'ensemble avec 54,17% de résidents satisfaits et un tiers très satisfaits avec un résultat de 33,33%.

Quant à **la saveur des plats**, nous observons 2 résidents peu satisfaits et un insatisfait avec respectivement 9,09% et 4,55%. Cependant, 54,55% des résidents restent satisfaits et presque un tiers très satisfait avec 31,82%.

A propos **du respect des habitudes alimentaires**, uniquement un résident est peu satisfait, avec un résultat de 4,76%. 57,14% des résidents sont satisfaits et plus d'un tiers très satisfait avec un résultat de 38,10%.

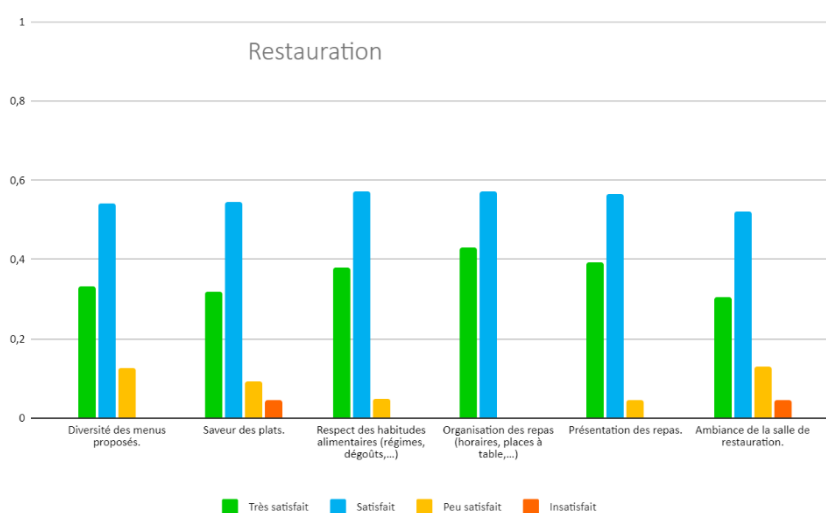
L'organisation des repas donne satisfaction et entière satisfaction avec respectivement, 57,14% et 42,86%. Un résident ne se sent pas concerné par cette question.

Pour **la présentation des repas**, nous retrouvons uniquement un résident qui est peu satisfait ainsi qu'un résident qui ne semble pas concerné. 56,52% sont satisfaits et 39,13% le sont très satisfaits.

En ce qui concerne **l'ambiance de la salle de restauration**, ce point nécessite une réflexion puisque 13,04% sont peu satisfaits et 4,35% sont insatisfaits. Le reste des convives sont satisfaits à 52,17% et très satisfaits à 30,43%.

Ce sujet nécessite une réflexion sur l'organisation des repas en salle à manger pour l'ensemble des résidents ou sur une réorganisation (repas à plusieurs endroits, en plus petits groupes ?)

Nous sommes tout de même liés à la structure de l'établissement avec des espaces limités).



Commentaires

Points à améliorer

Trop bruyant.

La présentation des repas dépend du personnel de service.

Certains repas sont trop longs et trop bruyants, mais c'est la collectivité !

Trop silencieux ou trop bruyant.

Menu Vosgien local.

Le déjeuner est toujours en retard et on bouscule pour finir. Trop de temps mort entre les plats.

C'était très bien avec l'ancien cuisinier, depuis...

Points forts

Le dîner, rien à dire.

En règle générale, le personnel est agréable. Un GRAND MERCI pour tout.

LES DIFFERENTES ETAPES DE L'ENQUETE

La campagne des enquêtes de satisfaction du 17 janvier au 31 mars 2023 s'est déroulée de la manière suivante :

Validation des supports en réunion de direction au siège social le 15 décembre 2022.

Diffusion du questionnaire et du courrier d'accompagnement aux résidents dans les boîtes aux lettres le 17 janvier 2023.

Diffusion du questionnaire et du courrier d'accompagnement aux familles-tuteurs par mail et en mains propres pour quelques familles n'ayant pas de boîte mail le 17 janvier 2023.

Comité de direction le 27 janvier pour travailler conjointement sur la méthode d'exploitation.

Relance des résidents et des familles-tuteurs le 15 février 2023.

Enquêtes de satisfaction à destination des familles, proches et représentants légaux

Ce questionnaire est élaboré pour évaluer le niveau de satisfaction des familles au sein de l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS. C'est un réel outil qui contribue à une dynamique de bientraitance, à une démarche de qualité continue et permet l'expression des familles sous une autre forme.

Cette enquête prend en compte les points forts et les points à améliorer. Ces derniers s'inscrivent pleinement dans une démarche continue afin d'aboutir à un niveau de satisfaction des familles relatif à la vie de l'établissement.

Cette enquête a fait l'objet de plusieurs démarches de communication envers les proches et sous diverses formes.

La participation des proches :

11 résidents bénéficient d'une mesure de protection

37,93% ont participé à l'enquête de satisfaction

Huit grands thèmes composent le questionnaire de satisfaction :

- Accueil et communication
- L'accompagnement
- Vie sociale et culturelle
- L'hébergement
- La restauration
- La santé
- Le Conseil de Vie Sociale
- Questions diverses

Chaque thème comporte des sous catégories qui sont évaluées en plusieurs niveaux de satisfaction qui diffèrent selon les questions. Des commentaires sont possibles pour chacun des thèmes. Le choix des histogrammes a pour but de mettre en place un suivi de façon annuelle. Les résultats sont exploités sous Excel et ils sont exprimés en nombre de proches. Quelques résultats n'étaient pas exploitables, étant cochés entre deux ou oubliés.

ACCUEIL ET COMMUNICATION

Sur 22 questionnaires, 86,36 % sont des familles et 13,64 % des représentants légaux (mandataires familiaux).

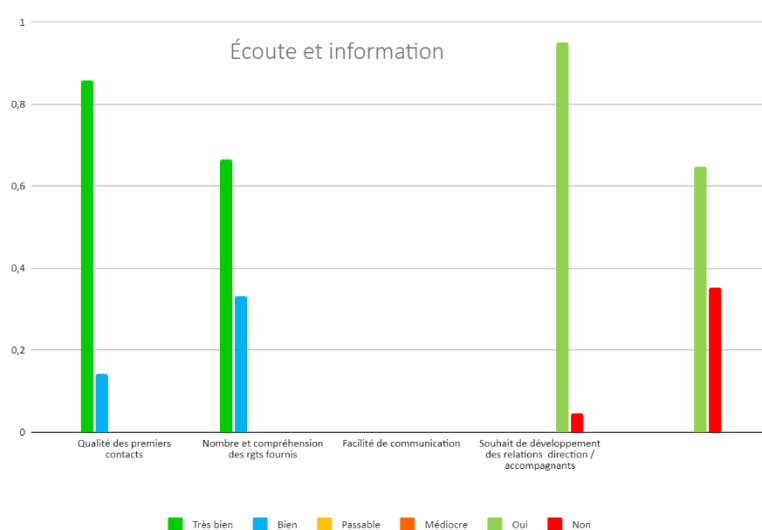
Les résultats sont très satisfaisants et les personnes proches souhaitent développer les relations. La communication de l'EHPAD Anne et Jean-Marie COMPAS est notre fer de lance.

Concernant les premiers contacts et les renseignements fournis sont excellents, puisqu'ils sont bien à 14,29% et très bien à 85,71%.

Il en est à même pour les renseignements fournis, ils sont bien à 33,33% et très bien à 66,67%.

Quant à la communication avec le proche/protégé, elle est facile à 95,24%. Uniquement une personne juge qu'elle ne peut pas communiquer facilement (voir commentaire ci-dessous).

Pour finir ce thème, 64,71% souhaitent développer des relations avec la Direction et les accompagnants.



Commentaires

Points à améliorer :

Une famille signale qu'elle ne peut pas communiquer facilement avec son proche car le résident range son téléphone dans son tiroir.

Nous pouvons toujours nous améliorer.

Points forts :

Les relations direction/accompagnants existent déjà et sont très positives.

Les contacts avec la direction et l'ensemble des personnels sont très bons, il n'y a aucun point négatif.

La communication avec le secrétariat est facile.

La communication avec la direction est de toute franchise.

L'ACCOMPAGNEMENT

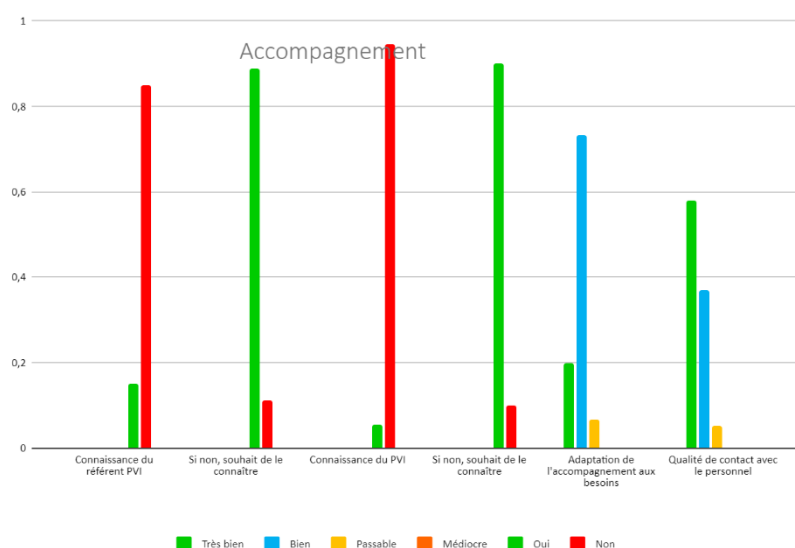
Les proches ou les représentants légaux ne semblent pas connaître le référent et le PAP. Il serait pertinent de mettre en place une action afin d'y répondre favorablement. Comme évoqué dans le rapport d'activité, en 2022, nous avons subi un absentéisme très important chez les soignants, ce qui ne nous a pas permis de reprendre les Projets d'Accompagnements Personnalisés, qui étaient abandonnés depuis la crise sanitaire. Quant au reste de ce thème, les résultats sont satisfaisants, voire très satisfaisants.

Concernant le référent du PAP, 85% des personnes ne le connaissent pas et 88,89% souhaiteraient le connaître.

Quant au PAP du résident, 94,44% ne le connaissent pas et 90% souhaiteraient le connaître.

Sur la question des besoins liés à l'accompagnement, un tiers (33,33%) estime qu'ils ne savent pas si l'accompagnement est adapté. Nous ne retrouvons qu'un seul passable, 6,67%. Les autres personnes sont satisfaites à 73,33% et très satisfaites à 20%.

Enfin, sur la qualité du contact avec le personnel, un seul proche estime que c'est passable, ce qui représente 5,26%. Sinon, 36,84% sont satisfaits et la majorité est très satisfaite avec un résultat de 57,89%.



Commentaires

Points à améliorer

Proposer un rendez-vous avec le référent.

Expliquer le PAP ainsi que le rôle du référent.

Informers'il y a intervention de la psychologue.

Parfois beaucoup d'attente sur les appels malades, mais il faut reconnaître leur fréquence.

Je trouve qu'on la laisse un peu trop se débrouiller seule, besoin de la conseiller sur ses tenues vestimentaires.

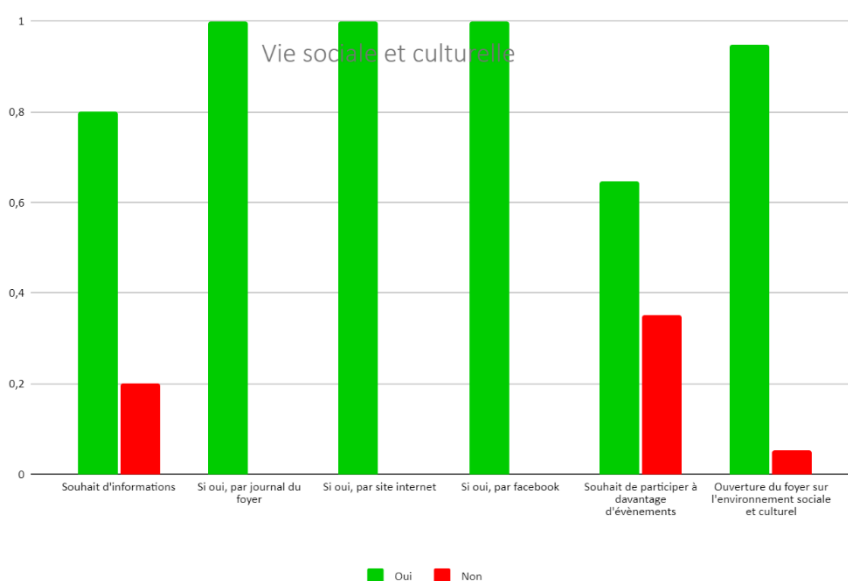
VIE SOCIALE ET CULTURELLE

Les familles souhaitent être informées des activités et ateliers proposés par l'établissement à 80% et principalement via le site internet, à 50%, via le journal à 40% et 10% sur Facebook.

Une famille propose également le mail.

Les familles seraient prêtes à participer à plus d'événements qui les rapprochent des résidents à 64,71%.

Selon les proches, **le fonctionnement de l'EHPAD favorise une ouverture sur l'environnement social et culturel** à 94,74% seul une famille a répondu par la négative.



Commentaires

Points à améliorer

Je serais prête à participer si les événements sont organisés le week-end.

Points forts

Respect du choix du résident à ne pas participer aux activités.

C'est un point fort de l'EHPAD. Bravo !

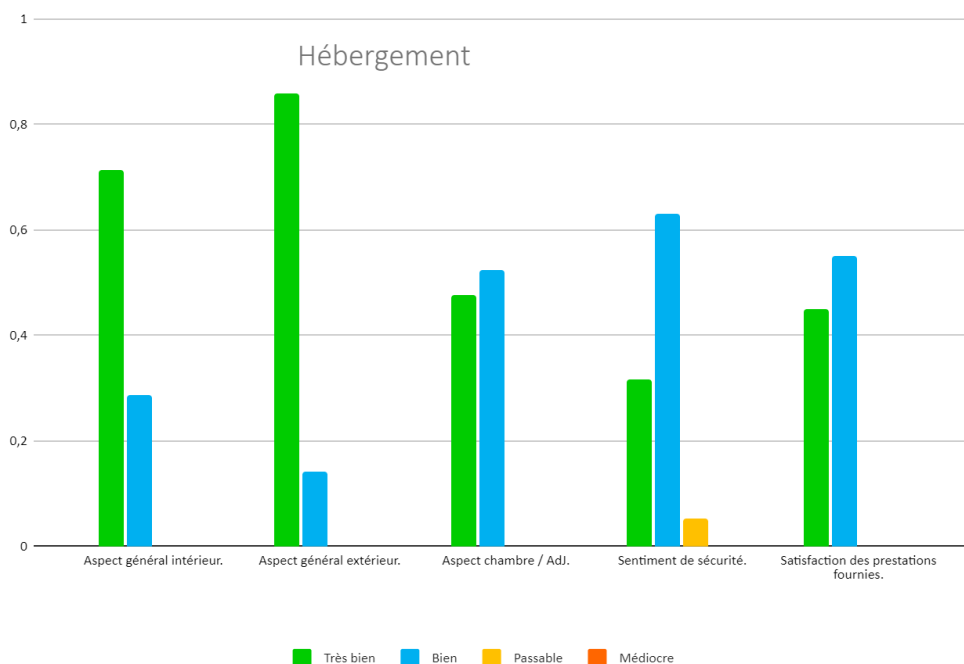
L'HEBERGEMENT

L'hébergement apporte entière satisfaction aux familles et aux représentants légaux, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement. Une seule personne trouve que le résident n'est pas en sécurité liée à la déambulation nocturne des résidents.

L'aspect général de l'établissement est très agréable. En intérieur, nous avons 28,57% de personnes qui le trouvent "bien" 71,43% l'estiment "très bien". En extérieur, nous retrouvons 14,89% de "bien" et 85,71% de "très bien".

Quant à la chambre, il en est de même, les résultats sont "bien" et "très bien", avec respectivement 52,38% et 47,62%.

A propos de **la sécurité des résidents**, les résultats sont moins forts, car 5,26%, c'est à dire une personne ne sait pas et une autre personne, donc 5,26% estime que la sécurité est passable. La majorité est d'avis que le résident est en sécurité à 63,16% évalué à "bien" et 31,58% à "très bien". Pour finir ce chapitre, **les prestations d'hébergement fournies aux résidents** sont très favorables, puisque nous n'avons que du positif avec 55% de "bien" et 45% de "très bien".



Commentaires

Points à améliorer

Il fait trop chaud l'été côté route.

Une chambre plus grande serait appropriée quand le résident a une mobilité réduite.

Déambulations des résidents dans les autres chambres la nuit. Personnel pas suffisant.

Encore trop "hospitalier" et pas assez "maison".

Pas assez de passages dans les chambres, surtout lorsqu'il n'y a pas d'activités.

Manque de personnel la journée, surtout après 17h00.

Trop de perte de vêtements et d'erreurs dans les armoires.

Points forts

Parc magnifique et chambres très colorées et spacieuses.

L'aspect général est un point favorable de l'EHPAD.

Établissement très propre.

Rien à dire, tout est parfait.

Gestion des demandes des familles réactives (un résident qui déambulait la nuit dans la chambre d'une nouvelle résidente).

LA RESTAURATION

Concernant ce thème, la qualité des repas est le point à améliorer puisque nous avons deux personnes qui trouvent que c'est médiocre. L'ensemble de ce thème reste cependant satisfaisant.

40% des familles souhaitent être informées des menus. Pour 60%, pas de demandes par rapport à cela.

La salle à manger, rénovée en 2021 est agréable à vivre puisque que. Pour 35%, elle est "bien" et pour 65%, elle est "très" bien". Une personne ne sait pas.

Quant à la qualité des repas, les résultats sont variés avec 31,58% qui ne savent pas, 10,53% qui l'estiment "médiocre". Néanmoins, nous avons 31,58% de "bien" et plus d'un tiers de "très bien" avec 36,84%.

Enfin, 95,24% connaissent les différentes possibilités pour prendre un repas avec un résident. Une seule personne estime ne pas connaître la démarche à suivre.



Commentaires

Points à améliorer

Connaître le menu de la semaine sur Facebook ou par mail.

Les menus ne sont pas visibles en prenant l'escalier.

Trop salé.

Points forts

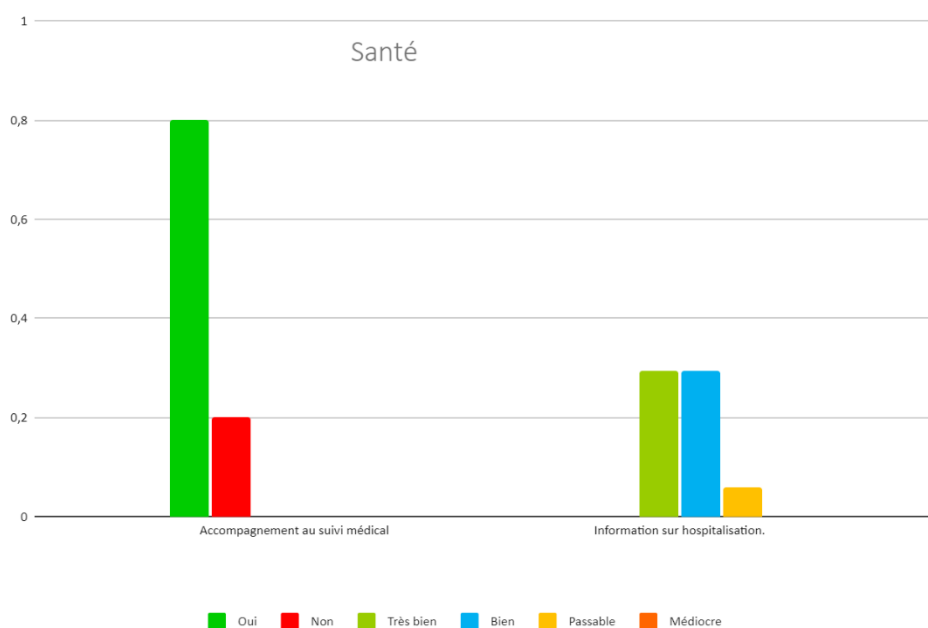
“Maman dit que c'est bon.”

Accompagner son proche pour un repas, possible ailleurs qu'en salle à manger.

LA SANTE

Concernant la santé, les proches estiment que l'accompagnement des professionnels dans le suivi médical est satisfaisant avec un résultat de 80% en “oui”.

Quant à l'information sur les hospitalisations, plus d'un tiers, qui correspond à 35,29% ne savent pas, une seule personne trouve que c'est “médiocre”, ce qui représente 5,88%. Le restant étant réparti en “bien” et “très bien” avec 29,41% pour chaque.



Commentaires

Points à améliorer

Périodicité des consultations des médecins généralistes.

Suivi du poids “peu fiable”, amaigrissement de mon papa.

Connaître les résultats des bilans sanguins et des visites médicales.

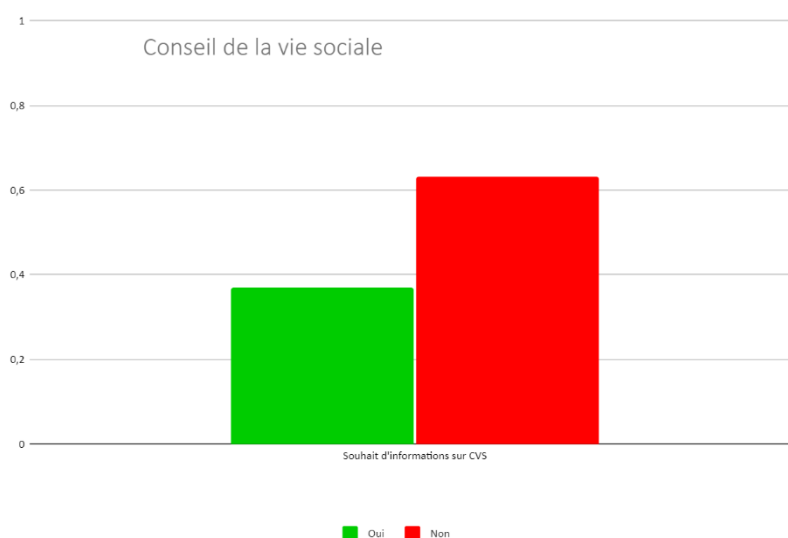
Informers les proches de l’évolution d’un problème médical lorsqu’il a été signalé et qu’il est à surveiller.

Prévenir le résident des rendez-vous médicaux.

Informers les familles des rendez-vous hors EHPAD (dentiste)

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Sur 19 réponses concernant cette question, 36,84% expriment le souhait d’avoir plus d’informations du CVS.



Commentaires

Points à améliorer

Adresser un mail aux familles à l'issue de chaque réunion pour rapporter les informations et les décisions prises.

Points forts

Les mails reçus sont suffisants.

QUESTIONS DIVERSES

Quelles sont vos propositions

Ce serait bien qu'il y ait une plus grande stabilité dans le personnel soignant, ce qui ne n'est pas simple pour nouer des relations à long terme.

Être régulièrement au courant des informations d'amélioration de l'EHPAD.

Laisser le déambulateur à disposition du résident dans la chambre et non à la salle de bain.

Tout le monde respecte la tranquillité de maman dont elle a besoin.

Quels sujets souhaiteriez-vous aborder

Turn-over important, beaucoup de nouvelles personnes avec une incidence sur l'accompagnement du résident.

Rapidité des décisions sur le suivi médical

Les détails (lunettes, poids, rasage) sont parfois approximatifs.

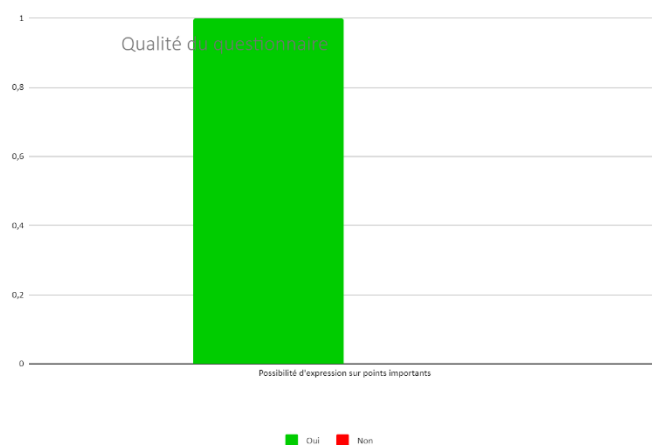
L'appel malade n'est pas toujours à disposition du résident.

Le réveil est débranché et plus à l'heure.

Le rangement du linge est sommaire.

C'est un super EHPAD, mais qui peut mieux faire encore.

Le questionnaire a permis à toutes les personnes interrogées de s'exprimer sur les points importants.



Annexe 2 : Plans d’actions projet d’établissement 2022-2027

Chapitre 1 : LA PERSONNE						
Objectifs	Résultats attendus	Plan d'action	Critères de réussite	Référents	Intervenants	Période
Mettre en place une commission gériatrique	Améliorer la qualité de l'accompagnement des résidents. Cohérence et cohésion de travail avec les intervenants extérieurs.	Réflexion sur l'organisation à mettre en place	Commission réalisée annuellement- Nombre de participants	Médecin coordonnateur	Médecin coordonnateur- Direction- IDEC- Médecins libéraux- pharmacien	2022- 2027
Redynamiser les projets d'accompagnement personnalisés	Individualiser la prise en charge du résident-répondre à ses besoins et ses attentes au mieux.	Mettre en place des groupes de travail- Informers les nouveaux professionnels	Nombre de PAP réalisé- Objectifs atteints	IDEC	Soignants - Animatrice	2022- 2027

Chapitre 2 : LES PROFESSIONNELS						
Objectifs	Résultats attendus	Plan d'action	Critères de réussite	Référents	Intervenants	Période
Améliorer l'hygiène bucco-dentaire	Améliorer le bien-être des résidents- Prévention des maladies liées à une mauvaise hygiène buccale.	Fiche action annexe 2	Traçabilité dans le logiciel NetSoins- Nombre de visites chez le dentiste	IDEC	Equipe soignante	2022-2027
Mettre en place une politique de bientraitance	Promouvoir la bientraitance- Respect des résidents	Rédaction d'une charte- Formation des salariés- Mise en place des réunions flash "Coqua Soins"	Nombre de salariés formés- Charte transmise au CVS et diffusée à tous les salariés- Traçabilité des réunions- Résultat enquête de satisfaction	Comité de Direction	Tous les salariés	2022-2027
Améliorer les droits d'information sur l'accompagnement à la santé	Transmettre aux résidents qui expriment le souhait leurs résultats de bilan sanguin et/ou radiologiques	Recueil auprès des résidents- traçabilité dans le logiciel NetSoins (PAP)	Enquête à faire auprès des résidents	IDEC	Equipe soignante	2022-2027

Chapitre 3 :L' ESSMS

Chapitre 3 :L' ESSMS						
Objectifs	Résultats attendus	Plan d'action	Critères de réussite	Référents	Intervenants	Période
Ouverture vers l'extérieur	Mise en place du projet "Un tiers-lieu dans mon EHPAD	Réflexion sur l'organisation à mettre en place	Projet abouti- Nombre de séances- Nombre de participants	Animatrice- Direction	Salariés	2022-2027
Mise en place d'une politique d'amélioration continue	Maintenir les prestations de qualité	Déploiement du logiciel MS Qualité	Déclaration et traitements des événements indésirables- Réalisation de l'évaluation interne- Gestion de la maintenance et de la sécurité- Gestion du plan d'amélioration continue- réalisation d'audits, enquête de satisfaction- Réalisation des entretiens professionnels	Direction	Tous les professionnels	2022-2027
Attractivité- Accueil des nouveaux professionnels	Fidélisation des professionnels- Stabilité de l'équipe	Rédaction d'un livret d'accueil avec suivi de l'intégration et atteinte des objectifs	Turn-over- Absentéisme- Nombre de CDD- CDI - Nombre de postes vacants- Intervention de l'intérim	Direction	Chefs d'équipe	2022-2027

Annexe 3 : Plan d'actions EMH


	Etablissement : Maion de retraite Anne et Jean Marie Compas DINOZE	Le 24/01/2023
	PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	

Nous vous prions de trouver un plan d'actions de prévention et maîtrise du risque infectieux, élaboré par l'Equipe Mobile d'Hygiène, suite à la visite effectuée le 24/01/2023 dans votre établissement, par Sabine Gamerre (praticien en hygiène), Laetitia Chaudy (cadre de santé), Anne Lambert et Sabine Rouillon, (infirmières mobiles d'hygiène), en présence de Nadia Claudel, directrice, Anne Roesch, infirmière coordinatrice, Claudine Jacquemin, maitresse de maison et à l'analyse du document de recensement des ressources de votre établissement.



Ce document résulte de notre analyse, et vous est proposé afin de déterminer notre action de soutien et d'appui.

THEMES	OBSERVATIONS	FORMAT DE NOTRE INTERVENTION	ECHEANCE
DAMRI	DARI déjà réalisé A actualiser par le DAMRI	Proposition d'accompagnement à la réalisation du Document d'Analyse et de Maitrise du Risque Infectieux (anciennement DARI)	Moyen terme
Evaluation de la qualité des ESMS (certification)	Evaluation HAS à venir	Proposition d'accompagnement à la préparation de l'évaluation concernant les critères relatifs à l'hygiène (critères 3.7.1 à 3.7.3)	Moyen terme
Surveillance de consommation des produits hydroalcooliques	Consommation de solution hydro alcoolique inconnue	Sollicitation de l'EMH pour obtenir votre consommation de SHA en 2021 et 2022 (quantité achetée en litres)	Court terme
Hygiène des mains	Absence de flacons de SHA fixés à certains points stratégiques (lingerie, local ménage, réserve... <i>(risque d'insuffisance d'hygiène des mains)</i>	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Moyen terme
Précautions standard	Difficulté évoquée par rapport au port de l'alliance (non tolérée par l'équipe encadrante) <i>Majoration du risque d'IAS par manuportage</i> Demande d'appui de l'établissement Règles de bonnes pratiques non stipulées sur le règlement intérieur (commun à plusieurs établissements, projet d'ajout sur le livret d'accueil du professionnel)	Formation « hygiène des mains » et « précautions standard » proposée à l'ensemble du personnel au contact des résidents Proposition d'activités dans le cadre de la journée mondiale de l'hygiène des mains (le 5 mai) Proposition d'accompagnement	Court terme


	Etablissement : Maion de retraite Anne et Jean Marie Compas DINOZE	Le 24/01/2023
	PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	


Soins	Demande d'appui de l'établissement pour réalisation ou actualisation de protocoles	Proposition d'accompagnement	Moyen terme
	L'équipe encadrante signale un nombre important d'infections urinaires, potentiellement en lien avec les soins d'hygiène (demande d'appui de l'établissement à ce sujet)	Analyse du document de recensement des infections Proposition de sensibilisation du personnel sur le thème	Court terme
	Détergent désinfectant pour l'entretien des DM inadapté (non normé pour la virucidie) <i>(risque d'inefficacité)</i> 	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Moyen terme
Gestion des épidémies	Demande d'appui de l'établissement pour la préparation à la gestion d'épidémies	Proposition d'accompagnement à la gestion des épidémies Proposition d'outils (check list épidémie et « box épidémies »)	Long terme
	Présence régulière d'enfants dans les locaux de l'EHPAD <i>(majoration du risque épidémique)</i>	Conseils auprès de l'équipe encadrante (sensibilisation à la désinfection des mains et aux gestes barrières)	Court terme
Gestion du risque d'accident d'exposition au sang (AES)	Absence de kit, <i>(risque de mauvaise prise en charge d'un AES)</i>	Proposition d'accompagnement à la mise en place d'un kit AES	Long terme
Vaccination	Taux de vaccination anti grippale du personnel satisfaisant (64%)	Actions de sensibilisation du personnel à poursuivre	Long terme



	Etablissement : Maion de retraite Anne et Jean Marie Compas DINOZE	Le 24/01/2023
	PLAN D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	

	Absence de sacs géliants utiles en cas d'épidémie de GEA et de panne de LDB	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Court terme
	Demande d'appui de l'établissement pour la révision du carnet sanitaire	Proposition d'accompagnement à la révision du carnet sanitaire	Moyen terme
Gestion de l'eau	Présence de points d'eau peu ou pas utilisés (salle balnéo) <i>(risque de contamination des réseaux par le développement de légionelle)</i> 	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Court terme
Entretien des locaux	Fréquence inadaptée de l'entretien des chambres (désinfection des surfaces non quotidienne) <i>(risque d'inefficacité du bionettoyage et contamination de l'environnement)</i>	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Moyen terme
Gestion du linge	Matérialisation du sas à améliorer (mise en évidence des EPI et du SHA) 	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Moyen terme


	Etablissement : Maion de retraite Anne et Jean Marie Compas DINOZE	Le 24/01/2023
	PLAN D'ACTIONS DE PREVENTION ET DE MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	

	Laveurs désinfecteurs de bassins non adaptés et en quantité insuffisante (ne permettent pas l'évacuation des excréta dans le dispositif, 2 LDB pour 3 étages) <i>(entraîne de mauvaises pratiques)</i>	Conseils auprès de l'équipe encadrante Proposition d'accompagnement à la gestion des excréta avec la réalisation de l'audit « gex simulator »	Court terme
	Mauvaises pratiques : vidange des bassins dans les toilettes des résidents <i>(risque majeur d'aérosolisation de germes fécaux, contamination de l'environnement et des tenues du personnel)</i>	Proposition d'une formation « gestion des excréta » pour les soignants (après mise en place d'un système de gestion des excréta efficace)	Moyen terme
Gestion des excréta	Absence de maintenance préventive du LDB <i>(risque d'inefficacité du laveur)</i> 	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Moyen terme
	Mauvaise organisation du local LDB : difficulté d'accès au laveur, pièce « multifonction » <i>(risque de contamination de l'environnement)</i>		

	Etablissement : Maion de retraite Anne et Jean Marie Compas DINOZE	Le 24/01/2023
	PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	

	<p>Tenues professionnelles en accès libre dans la zone « linge propre » (risque de contamination du linge propre)</p> 		
	<p>Emplacement inadapté du roll de linge sale a destination du prestataire Kaihyge (dans le local DASRI) (risque pour le prestataire)</p> 	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Court terme
Gestion des déchets	<p>Tri des déchets à améliorer, DASRI évitables (risque de surcoût)</p>	Proposition de fiche technique de tri des déchets	Long terme
	<p>Demande d'appui de l'établissement à ce sujet</p> <p>Local à réaménager (pièce « multifonction », nécessité d'isoler les DASRI et le linge sale du matériel propre)</p>	Conseils auprès de l'équipe encadrante	Moyen terme

	Etablissement : Maion de retraite Anne et Jean Marie Compas DINOZE	Le 24/01/2023
	PLAN D' ACTIONS DE PREVENTION ET DE MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX	

			
Points forts	Présence d'un médecin coordonnateur, circuits fonctionnels, volonté institutionnelle de formation du personnel, gestion organisée des locaux, forte implication de la gouvernance		